LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5217 - MERCREDI 8 JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DES MOZABITES CIBLÉS PAR DES BANDES CAGOULÉES À GUERRARA

Poursuite des affrontements à Ghardaïa

Lire en page 2

Au moins 102 terroristes tués ou arrêtés

LES COUPS DE BOUTOIR DE L'ANP



Au moins 102 terroristes ont été abattus, arrêtés ou se sont repentis et de grandes quantités d'armes et de munitions saisies durant le premier semestre de 2015, annonce un bilan de L'ANP. Les forces de sécurité réduisent davantage la menace terroriste à travers le pays dans une conjoncture marquée par une recrudescence du terrorisme chez les voisins libyen et tunisien. L'opération de Bouira en mai dernier, qui s'est soldée par l'élimination de 25 dangereux terroristes, renseigne sur la constante détermination de l'ANP à éradiquer cette menace.

Lire en page 3



ILS SE DIRIGEAIENT VERS LA SARDAIGNE

Vingt-deux harraga arrêtés au large d'Annaba

Lire en page 2



SELON DES RECOMMANDATIONS DU CARE

La règle 51/49 limitée aux entreprises stratégiques

Lire en page 4



EN PRÉVISION DE SON MATCH CONTRE L'ES SÉTIF

Le Babya sous pression

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

TRAMWAY D'ALGER

La grève des employés perdure

LES EMPLOYÉS de la Société d'exploitation de tramways SETRAM sont entrés hier dans leur quatrième jour de grève, paralysant ainsi tout le transport et le déplacement des usagers.
Le mouvement de grève s'est propagé à l'est et l'ouest du pays. Alors que le tramway d'Oran a été perturbé, dimanche, les traminots de Constantine ont rejoint le mouvement en entamant lundi une grève illimitée.
Malgré le service minimum assuré, les bus, taxis et autres moyens de transport pleins à craquer, cela reste insuffisant, et ceux-ci ont été pris d'assaut par les usagers du tram et cela découle de la grève entamée par les travailleurs du tramway d'Alger. Les usagers se sont déclarés excédés par les grèves répétitives des travailleurs de l'entreprise d'exploitation du tramway d'Alger, surtout que ce dernier mouvement intervient en plein mois sacré du ramadhan.
Lors du premier jour de la grève, SETRAM avait annoncé dans un communiqué que «le tramway d'Alger connaît une perturbation du trafic suite à un arrêt de travail collectif et concerté observé illicitement par une partie du personnel».
Aucune autre précision n'est fournie sur les suites de cette grève portant sur des revendications liées au régime indemnitaire.
Les travailleurs de la SETRAM d'Alger, principalement les conducteurs, les agents de contrôle, de maintenance, de vente et les agents de sécurité contestent le fait de ne pas percevoir la prime IAP (Indemnité d'Appréciation Professionnelle). Une prime qui peut atteindre 120 % du salaire, attribuée une fois par an mais uniquement à des cadres dirigeants et autres agents de maîtrise, affirment les grévistes.
De sont côté, la société d'exploitation de tramways SETRAM perd chaque jour plus de 350 milions de dinars selon une source de la Setram.

Aoura Racha

DES MOZABITES CIBLÉS PAR DES BANDES CAGOULÉES À GUERRARA

Un mort et plus de 50 blessés dans des affrontements à Ghardaïa

Un Mozabite a été tué et plus de 50 autres blessés dans des affrontements hier soir à Guerrara (120 km au nord-est de Ghardaïa). La victime, un jeune de 22 ans a été grièvement blessé par un projectile lorsque des bandes cagoulées ont attaqué des Mozabites à la sortie de prières sur rérogatoires (taraouih).



Il s'agit du premier décès enregistré depuis la reprise des affrontements nocturnes entre des groupes de jeunes dans la localité de Guerrara. Ces affrontements ont été accompagnés d'incendies et d'actes de vandalisme contre des habitations, des locaux commerciaux, des véhicules particuliers et des palmeraies appartenant aux Mozabites ainsi que des édifices publics. Au moins 50 personnes ont été blessées durant ces affrontements que les forces de l'ordre, dépêchées sur les lieux, tentaient de disperser à l'aide de bombes lacrymogènes. Les mêmes scènes d'affrontements sporadiques déclenchés par des jeunes cagoulés ont été également enregistrées dans la localité de Berriane et se poursuivaient toujours hier en milieu de journée. Les affrontements qui ont commencé en décembre 2013 ont tué 18 personnes dont 15 Mozabites et détruire plus de 800 locaux et biens de Mozabites, notamment dans les villes de Ghardaïa et Berriane. Ces violences ont repris il y a une semaine lorsque quatre Mozabites ont été brûlés après avoir essuyé un jet de cocktail Molotov sur leur véhicule à Sidi-Abbaz, au chef-lieu de wilaya. L'intervention des agents de la Protection civile a permis de sauver d'une mort certaine ces quatre personnes, ont indiqué des témoins au Jeune Indépendant. Cette attaque est survenue après des incitations à la violence lancées sur Facebook par des pseudo Chaambis appelant à la mort des Mozabites. Samedi soir, des affrontements ont eu lieu à ksar Bounoura, s'étendant à d'autres quartiers limitrophes de la ville, à l'instar de la cité des 400-Logements et du quartier Sidi Abbaz. Il a fallu des renforts policiers des autres communes environnantes et un appui important de la Gendarmerie nationale pour contenir les échauffourées.
Une dizaine de personnes ont été blessées dans la nuit de samedi à dimanche dans des heurts aux quartiers Kef Hamouda et Baba Saâd à Berriane. Ce nouveau cycle de violences intervient deux à trois jours seulement après l'installation par le ministre de l'Intérieur d'une commission chargée de se pencher sur les voies et moyens de régler définitivement cette crise qui «empoisonne» la vie des habitants de la Vallée du M'zab depuis plus de deux ans. Le risque que ces violences s'étendent à d'autres régions aggrave les craintes de la population, suffisamment traumatisée par les affrontements qui ne cessent de faire des morts. Les déplacements successifs des ministres de l'Intérieur et de responsables de l'Etat dans cette wilaya n'ont pu régler le conflit intercommunautaire. Après des décennies de coexistence pacifique et de vivre ensemble, Ghardaïa voit s'affronter deux communautés voisines : Mozabites ibadites, d'un côté, Chaambis malékites, de l'autre. En visite à Ghardaïa jeudi dernier, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé que l'Etat est déterminé à poursuivre les efforts et à consentir les moyens nécessaires pour le retour définitif de la stabilité dans cette wilaya. «L'Etat est décidé à poursuivre les efforts de réconciliation avec le concours de sages et de notables de la région pour rapprocher les antagonistes (malékites et ibadites), a assuré le ministre lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, des élus et des notables de Ghardaïa. Il a toutefois soutenu que l'objectif escompté ne saurait se réaliser sans l'apport efficient des notables et sages des deux parties pour conforter les initiatives de l'Etat en faveur du retour de la stabilité dans la région. Selon Bedoui, les «évènements tragiques qui frappent sporadiquement Ghardaïa sont le fait des tenants de la fitna et de la discorde et de vils complots ourdis par des parties tendancieuses» qui veulent semer la division parmi les populations de cette wilaya. «Ces incidents, qui ont des causes diverses, s'inscrivent dans le cadre des vils complots ourdis par des parties tendancieuses pour attenter à notre sécurité et notre stabilité», a-t-il jugé. Il a mis en garde contre «cette situation qui ne profite qu'aux détracteurs du pays», faisant remarquer le recul des activités commerciales, touristiques et économiques qui en a découlé. De son côté, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait annoncé, lors de la campagne électorale pour la présidentielle de 2014, que son gouvernement règlerait définitivement la situation. Depuis, la situation ne cesse de s'exacerber, suscitant des interrogations de la population quant à la capacité de l'Etat de résoudre cette lancinante crise dans la vallée du M'zab.

K. M.

ILS SE DIRIGEAIENT VERS LA SARDAIGNE

Vingt-deux harraga arrêtés au large d'Annaba

LES ÉLÉMENTS des garde-côtes de la wilaya d'Annaba ont, lors d'une patrouille de routine, intercepté dans la soirée de lundi dernier, à 18 miles au large des eaux territoriales, à hauteur de Ras El-Hamra, 22 harraga à bord d'une embarcation artisanale, apprend-on auprès des services sécuritaires. Agés entre 17 et 23 ans, les 22 prétendants à la « traversée de la mort » sont originaires d'El-Tarf, d'Annaba et de Jijel. Ils étaient entassés à bord d'une embarcation de fortune équipée d'un puissant moteur de marque Suzuki, et ont pris le départ depuis Sidi Salem, dans la daïra d'El-Bouni, en direction de la rive sud de la Méditerranée, en l'occurrence la Sardaigne, dans le sud de l'Italie, a ajouté la même source. Reconduits sur la terre ferme, les 22 clandestins ont été soumis aux formules d'usage, à savoir un contrôle médical, avant d'être présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'Annaba. Retenant à leur encontre le chef d'inculpation de «tentative d'émigration clandestine», les 22 harraga ont été convoqués pour comparaître en citation directe, la semaine prochaine, devant la barre de la même institution juridique. Il convient de noter que, depuis le début du mois de ramadhan, 24 harraga, dont 2 femmes et 9 mineurs, ont été interceptés par les garde-côtes. Par ailleurs, 21 harraga, qui avaient réussi à déjouer la surveillance des gardes-côtes durant le troisième jour du mois de ramadhan sont parvenus à atteindre Lampedusa (Italie). Selon des membres de leurs familles, plusieurs harraga ont téléphoné à leurs proches pour les rassurer sur leur état de santé. « Lotfi m'a téléphoné d'Italie pour me dire qu'il allait bien et qu'il était à la recherche d'un travail », nous a confié son frère. Idem pour cette mère de famille dont le fils, l'aîné de la famille, l'a contacté une semaine après sa « traversée ». « Mon fils Hamza m'a téléphoné d'Italie (…) apparemment, il est heureux d'avoir réussi sa harga », nous dit-elle les larmes aux yeux.



Nabil Chaoui

VIOLENCE DANS LA VALLÉE DU M'ZAB

Des Béjaouis appellent à une solution définitive au conflit

La nouvelle escalade de violence intercommunautaire dans la vallée du M'Zab a fait réagir des citoyens dans la ville de Béjaïa. Des animateurs du mouvement associatif et des militants politiques ont tenu un rassemblement à la place de la liberté de la presse Saïd Mekbel dans la nuit de dimanche à lundi où ils ont apporté leur soutien et exprimé leur solidarité à la population du M'Zab qui vit dans une spirale de violence depuis de très longs mois. Ils ont interpellé par la même occasion les plus hautes autorités de l'Etat afin d'intervenir et mettre un terme à ce conflit qui a empoisonné la vie aux populations de la région. Les participants se sont posés la question de savoir pourquoi cette crise qui a fait déjà 20 victimes, dont un commerçant kabyle, et qui dure depuis plus de deux ans. Celle-ci n'a toujours pas trouvé de solution à ce jour, en dépit des déplacements effectués dans la vallée par de nombreux responsables dans le gouvernement, des parlementaires et des responsables de partis politiques. Pour eux, on ne peut pas rester indifférents par rapport à ce qui se passe dans cette wilaya. **N. B.**

SELON UN DÉCOMPTE DE L'ANP POUR LES SIX MOIS DE 2015

102 terroristes abattus

Le risque terroriste est plus que jamais présent en dépit des coups de boutoir subis par les groupes terroristes depuis plus de 20 ans.



DR

Cent deux terroristes ont été abattus, arrêtés ou se sont repentis et de grandes quantités d'armes et de munitions saisies durant le premier semestre de 2015, a indiqué mardi un bilan opérationnel semestriel des forces de l'ordre avec à leur tête les unités de l'Armée nationale populaire (ANP).

Selon le bilan établi par le ministère de la Défense nationale (MDN), 66 terroristes ont été soit abattus, soit arrêtés, ou se sont repentis au niveau de la 1re Région militaire (RM), 3 terroristes dans la deuxième RM, 7 dans la troisième RM, 17 terroristes dans la quatrième RM, 7 terroristes dans la cinquième RM et 2 terroristes dans la sixième RM.

Concernant les armements récupérés, le bilan opérationnel relève la récupération de 150 unités dont 74 unités dans la 1re RM, 2 dans la deuxième RM, 21 unités dans la troisième RM, 9 unités dans la quatrième RM, 8 unités dans la cinquième RM et 36 unités dans la sixième RM. Le bilan a, par ailleurs, fait savoir que 653 engins explosifs ont été détruits par les forces de l'ordre à leur tête les unités de l'ANP, dont 381 engins explosifs dans la première RM, 5 dans le deuxième RM, 3 dans la troisième RM, 5 dans la quatrième RM, 186 engins dans la cinquième RM et 73 engins explosifs dans la sixième RM.

Parmi les armes récupérées, le MDN a cité des pistolets mitrailleurs de type kalachnikov (PMAK), des lance-grenade de type RPG-7 et SPG-9, des fusils semi-automatiques de type Simonov (FSA), des fusils à lunette (FAL), des pistolets automatiques (PA) des fusils à pompe (FAP), des fusils-mitrailleurs de type FMPK et PKT, ainsi que des fusils-mitrailleurs (FM) et de fusil de chasse (FC). Une importante quantité de munitions, de paires de jumelles, de téléphones portables, de GPS et d'autres objets ont été saisis, a indiqué la même source, ajoutant que de nombreux abris, refuges et casemates ont été détruits. La 1re Région militaire, qui englobe plusieurs wilayas du Centre et de la Kabylie, enregistre le plus grand nombre de terroristes abattus.

En raison de son relief et de sa végétation, la région est très difficile à contrôler. Elle est, depuis plusieurs années, un repaire pour les terroristes. En effet, le GSPC du sinistre Abdelmalek Droudkel est cantonné en majorité dans les montagnes de Kabylie, à cheval sur trois wilayas limitrophes : Tizi Ouzou-Bouira et Béjaïa.

En 2014, l'ANP a éliminé 105 terroristes appartenant aux différentes factions parmi elles Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et Jound El Khilafa dont l'»émir» Abdelmalek Gouri a été récemment tué dans une opération aux Issers, à Boumerdès.

Parmi les terroristes notoires qui ont été neutralisés durant cette période figureAbdelmalek Gouri, 37 ans, natif de la wilaya de Boumerdès. Il était l'émir national de la nouvelle faction criminelle appelée Jound El Khilafa qui est apparue à Tikjda dans la wilaya de Bouira lors de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel en septembre de la mémé année.

Sellal engage son crédit pour l'élimination totale de l'extrémisme

Combien de terroristes se cachent dans ces montagnes ? Impossible de le savoir avec précision. En mars 2003, les services de sécurité estimaient leurs effectifs à environ 400 éléments. Mais depuis, leur nombre a probablement beaucoup augmenté. Et leur détermination aussi, puisque Abdelmalek Droukdel est soupçonné de se cacher en Kabylie – pour rallier la cause de Daech. Baptisé «Jund-al-Khilafah, leur nouveau groupe va sans aucun doute se livrer à une surenchère avec Aqmi.

Le risque terroriste n'a pas pour autant baissé d'intensité malgré les multiples revers subis depuis plus de vingt ans. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé que l'Etat algérien ne reculera pas devant les forces obscurantistes qui font la promotion de la haine et de la violence.

Dans une déclaration à la presse la semaine dernière, Abdelmalek Sellal a souligné la franche «détermination» de l'Algérie à poursuivre sa politique de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. «Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) sont mobilisées pour lutter contre le terrorisme et tout extrémisme», a-t-il affirmé, précisant que l'Algérie dispose «d'une armée forte et d'un Président qui veille».

Sellal dit que le gouvernement œuvre pour la paix et le dialogue mais refuse toute forme d'extrémisme : «Non et non à l'extrémisme, notamment l'extrémisme religieux», a-t-il soutenu, tout en veillant à la poursuite de la politique de réconciliation nationale qui, selon lui, a déjà donné ses fruits. Abdelmalek Sellal semble lancer un avertissement à tous ceux qui tiennent des discours religieux extrémistes.

Dans un contexte sécuritaire tendu, notamment en raison des menaces de membres de Daech, les forces de l'ordre ont mis en place des programmes sécuritaires de plus en plus visibles.

Hocine Adryen



DR

1re RÉGION MILITAIRE

L'unité centrale de la logistique baptisée

LE GÉNÉRAL-MAJOR Habib Chentouf, commandant de la 1ère région militaire, a présidé, hier, une cérémonie de baptisation de l'unité centrale de la logistique de la défense aérienne du territoire de Berrouaghia du nom chahidMokrani Rabah dit Si Lakhdar.

Au cours de la cérémonie, il a été procédé à la présentation de la stèle commémorative érigée à l'intérieur de l'unité centrale de la logistique à la gloire du martyr, en présence des autorités militaires et civiles.

Pour rappel, le commandant Si Lakhdar, tombé au champ d'honneur au cours de la bataille de Djebel Boulekroune, le 5 mars 1958, était connu pour sa bravoure et ses nombreux hauts faits d'armes qui ont occasionné de lourdes pertes aux colonnes françaises.

Né à Lakhdaria (ex-Palestro), le commandant Saïd Mokrani dit Si Lakhdar possédait de grandes valeurs morales et était doté d'une intégrité exemplaire, qualités qui s'ajoutaient à son courage à toute épreuve pour mériter la confiance de ses responsables. Il devint l'un des chefs de l'unité de commandos Khodja qui mena des actes spectaculaires contre les forces coloniales en leur infligeant de lourdes pertes.

Il a formé des unités de combat dans la zone comprise entre Bouira et AïnBessem avant d'être promu chef de la compagnie d'élite, puis officier en 1956 et membre de la wilaya IV historique en 1958.

N. B.

LES ASSAILLANTS PROJETAIENT DE COMMETTRE UN ATTENTAT D'ENVERGURE

Trois policiers blessés dans une attaque terroriste à Bouira

TROIS POLICIERS ont été blessés dans une attaque terroriste, lundi soir, contre une patrouille de police dans le centre-ville de la ville de Bouira, à 110 km à l'est d'Alger, ont fait savoir des sources locales au Jeune Indépendant.

Une patrouille de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) a été la cible d'un tir nourri provenant d'une voiture dans le centre-ville de Bouira, entre le pôle universitaire et le Groupe d'intervention rapide de la gendarmerie (GIR), ont précisé les mêmes sources. Trois policiers ont été blessés dans l'échange de tirs. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de la ville tandis que d'intenses opérations de recherches ont été lancées par les forces de sécurité pour retrouver le véhicule et les assaillants. L'attaque s'est déroulée alors que des familles étaient au stade où se tenaient des veillées du ramadhan. Les assaillants, en nombre indéterminé, roulaient à bord de deux véhicules légers. C'était compter sans la vigilance des forces de sécurité qui les ont localisés avant de les pourchasser à hauteur du pôle universitaire de la ville de Bouira. Les terroristes s'apprêtaient à commettre un attentat dans la région. Immédiatement après cet accrochage, les assaillants ont été pourchassés et encerclés dans une zone habitée où ils se seraient retranchés. La région de Bouira est réputée pour ses attaques terroristes. En mars dernier, quatre gardes communaux avaient été victimes d'une embuscade dans la wilaya.

En mai dernier, l'ANP avait lancé une vaste opération d'envergure qui s'est soldée par l'élimination de 25 terroristes à Bouira, dont le chef de la phalange Jund El Khilafa, Bachir Kherzai alias Othman Abou Abdellah Al Assimi, le successeur d'Abdelmalek Gouri. En plus de l'élimination de ces terroristes, l'ANP a récupéré un important lot d'armes composé de 13 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, d'un fusil mitrailleur de type FMPK, de 9 fusils semi-automatiques de type Seminov, d'un fusil à lunette, d'un fusil à pompe, d'un fusil lance-grenades, d'un fusil de chasse à canon scié, d'un pistolet automatique, d'une importante quantité de munitions, de grenades, de postes radio et d'autres objets.

K. M.

DJEZZY PRÉSENT AU MEGALAND D'ORAN

DJEZZY anime vos soirées de Ramadhan en étant le partenaire officiel du 2e Salon International du Divertissement et des Loisirs MEGALAND, ouvert du 05 au 18 juillet 2015 au Centre des Conventions d'Oran. MEGALAND, dispose d'un gigantesque espace de 10 000 m², dédié aux jeux et loisirs. Au programme, une large palette d'activités: jeux ludiques, vidéos, structures gonflables, des parcours d'aventure, des toboggans, des trampolines, un circuit Quad enfants, Karting adultes et diverses animations inédites. Des ateliers d'animation sont également proposés, touchant à divers domaines tels que le dessin, la cuisine, les contes pour enfants. Djezzy est présent à cet événement à travers la mise en place d'un village Djezzy de 250 m² qui regroupe un stand Djezzy, un atelier de coloriage, une Gâada Family, ainsi qu'un corner pour les meilleurs selfies de la soirée. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des opérations qui ont accompagné le lancement de notre service 3G à travers le pays «3G Djezzy Experience Tour, Caravane Bus, RedTroopers, etc.». Pour l'édition de cette année, près de 200 000 visiteurs sont attendus. Les horaires d'ouvertures sont comme suit : 16h00 – 19h00 / 22h30 – 03h00 à l'adresse suivante : Les Genets, Chemin de Wilaya, Route 75 Oran.

EN PRESENCE DU DIRECTEUR GENERAL JOSEPH GED

«The Island by Ooredoo» accueille des journalistes pour une soirée conviviale

FIDÈLE à sa tradition ramadhanesque et à son engagement aux côtés de la presse algérienne, Ooredoo a organisé le lundi 06 juillet 2015, une soirée conviviale en l'honneur des journalistes, à « The Island by Ooredoo » du Port d'Alger. Cette rencontre qui a regroupé de nombreux journalistes représentants différents médias nationaux, a permis aux professionnels des médias de profiter de la vue panoramique sur la baie d'Alger et de partager d'agréables moments dans une ambiance bercée par la brise rafraichissante de la méditerranée. La soirée a été une occasion pour le Directeur Général de Ooredoo M. Joseph Ged, d'évoquer avec les journalistes autour d'un thé, plusieurs thèmes liés au marché de la téléphonie mobile, aux projets et défis futurs de l'entreprise ainsi que de l'actualité du secteur des télécommunications de manière générale. Fortement appréciée par les journalistes, cette initiative ne fait que consolider le partenariat qui lie Ooredoo aux médias algériens.

POUR FAIRE FACE AU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

La CARE recommande les bonnes pratiques économiques

Le Cercle d'Action et de Réflexion Autour de l'entreprise (CARE) est revenu hier sur la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en recommandant au gouvernement de la limiter aux secteurs stratégiques.



Pour la CARE, cette règle qui stipule que les associés nationaux soient toujours majoritaires par rapport à leurs partenaires étrangers, constitue un frein aux investissements étrangers.

«Cette décision est beaucoup plus politique qu'économique car même si elles devaient détenir 100 % des actions, les sociétés étrangères contribuent à la création d'emplois et à l'élargissement des assiettes fiscales du Trésor public », a estimé Mouloud Hedir, expert économiste et membre du club CARE, lors d'une rencontre sur l'urgence de réformes économiques plus ambitieuses face à la crise qui s'annonce. Concernant les subventions, ce même intervenant a estimé que l'Etat devrait revoir sa politique en la matière en limitant les aides aux couches défavorisées et à l'encouragement de la production nationale.

«Du moment qu'on parle d'un déficit budgétaire, il faut donc réviser la politique de subvention qui, actuellement, touche largement les produits d'importations », a-t-il fait constater en affirmant que ces aides publiques devrait être orientées plutôt sur l'encouragement de la production locale comme c'est le cas dans les pays de l'UE qui consacrent 300 milliards d'euros aux subventions des producteurs.

Le président de CARE, Slim Othmani, estime pour sa part que les dirigeants du système sont déconnectés de la réalité économiques, d'où ce manque de cohérence dans leur politique économique. «Il y a des solutions et des façons de faire pour redorer le blason de l'économie algérienne en mettant fin aux anomalies qui caractérisent le système économique du pays», a-t-il lancé.

Le président de CARE déplore par ailleurs l'absence de concertation entre le pouvoir et les acteurs économiques. «Les décisions sur le sort économique du pays sont prises de façon unilatérale sans aucune consultation des partenaires économiques. «La preuve, a-t-il dit, au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas vu le contenu du projet de loi de finances complémentaires 2015». La CARE estime sur ce point que les quelques mesures relatives au projet de LFC 2015 annoncées jusque-là sont manifestement en net décalage par rapport aux vrais enjeux et ne permettent pas de créer le choc salutaire du changement espéré.

Le président du CARE a insisté de ce fait sur la nécessité de rétablir la confiance entre l'administration algérienne et les acteurs économiques et de les associer dans la mise en œuvre des différentes stratégies de développement et de croissance. Il a également suggéré de restaurer l'autorisation donnée aux entreprises algériennes de se financer sur le marché international dans un souci de réduire les charges et les risques sur les banques de la place.

Z. M.

LA LIGNE DE TRANSPORT URBAIN MARITIME LA PÊCHERIE – EL-DJAMILA

Traversée nocturne jusqu'au 16 juillet

LA LIGNE de transport urbain maritime d'Alger (la Pêcherie – El-Djamila), pour laquelle deux bateaux d'une capacité de 670 passagers ont été affrétés, sera ouverte en soirée jusqu'au 16 juillet. C'est ce qu'a annoncé, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (l'ENTMV) dans un communiqué. Opérationnelle depuis samedi dernier, le programme d'exploitation de cette ligne, qui relie le port d'Alger à celui de Aïn Bénian, à l'ouest de la capitale, prévoit un premier départ à 7 h de la Pêcherie et à 8h15 d'El-Djamila à bord d'un bateau de 330 passagers, précise le communiqué de l'ENTMV. Dans l'après-midi, un autre bateau d'une capacité de 340 passagers assurera la relève avec deux départs de la Pêcherie (à 13h15 et 16 h) et un seul d'El-Djamila à 14h30, a ajouté la même source. En soirée, après le ftour, et jusqu'à la veille de l'Aïd-el-Fitr, les deux bateaux vont assurer simultanément plusieurs dessertes, avec un premier départ à 22 h de la Pêcherie et à 23h15 d'El-Djamila, ajoute l'ENTMV qui exploite cette première ligne maritime inaugurée durant l'été 2014 dans sa phase-pilote. Le dernier départ aura lieu à 00h30 à la Pêcherie et à 1 h puis à 1h45 d'El-Djamila, signale le communiqué de l'ENTMV.

S. N.

RÉALISATION D'UNE PÉNÉTRANTE ENTRE LE PORT DE SKIKDA ET L'AUTOROUTE EST-OUEST

Le portugais Teixeira Duarte remporte le marché

LE CONGLOMÉRAT portugais a remporté le contrat pour la construction de la pénétrante autoroutière reliant le port de Skikda à l'autoroute Est-Ouest, en Algérie.

En effet, le portugais Teixeira Duarte – Engenharia e Construccoes, à la tête d'un consortium regroupant les entreprises algériennes Sero EST Batna et Nardjess Travaux Publics, a remporté un chantier de 218 millions d'euros.

La filiale spécialisée dans le BTP du conglomérat portugais Teixeira Duarte (construction, logistique, énergie, automobile, immobilier) va construire une pénétrante autoroutière de 31 kilomètres reliant le port de Skikda (à 345 kilomètres à l'est d'Alger) à l'autoroute est-ouest.

Dans un communiqué, publié dernier lundi, la société de construction indique que ce tronçon, constitué de deux axes comptant trois voies chacun, doit être achevé dans un délai de 24 mois. Teixeira Duarte recevra directement 168 millions d'euros du montant total du contrat.

Selon les termes de la concession accordée par l'Agence nationale des autoroutes de l'Algérie, 31,2 % du montant dû à la société portugaise de BTP sera versé en euros, le reste 68,8 % le sera en dinars algériens.

Pour rappel, Teixeira Duarte a remporté en avril dernier un contrat de 204 millions d'euros pour la construction de la liaison autoroutière entre le port de Ténès (215 km à l'ouest d'Alger) et l'autoroute Est-Ouest.

Il convient de signaler que le conglomérat



portugais est actif dans 16 pays dont 8 en Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cap-Vert, Maroc, Mozambique, Namibie et São Tomé e Príncipe), dans une multitude de secteurs allant de la logistique au BTP, en passant par la cimenterie et l'automobile. Le groupe basé dans la région de Lisbonne comptait 13 261 employés en 2014.

Durant l'année écoulée, son chiffre d'affaires a atteint 1,68 milliard d'euros (+6,2 %) pour un excédent brut d'exploitation (Ebitda) de 240 millions d'euros, en progression de 12,1 %.

K.A.B.

COMMIS EN PLEIN MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

L'Algérie vit au quotidien des crimes et délits

Vols et vols par effraction, agression à l'arme blanche, assassinats, faux et usage de faux, trafic de stupéfiants, usurpation de fonction, constitution de bandes de malfaiteurs ; tels sont les différents crimes et délits commis à travers le territoire national depuis le mois sacré de ramadhan.



Une période qui devrait être de piété et de miséricorde se transforme en désolation provoquée par des êtres humains sans scrupule ni états d'âme. Malgré que les forces de sécurité s'imposent souvent pour freiner ce genre de crimes multiformes, à l'Est comme à l'Ouest au Nord comme au Sud ces actes sont commis au quotidien. Hier la police de Boumerdes a réussi à interpeller des individus et parmi eux des jeunes filles spécialisées dans le vol des bijoutiers. Cette affaire a été traitée au courant de cette semaine par les services de police de Dellys à 40 kilomètres à l'est de Boumerdes.

Une autre affaire d'usurpation de fonction et vol a eu lieu par une jeune femme à Ouled Moussa dans la wilaya de Boumerdes. Les services de police ont réussi à interpeller la jeune femme de 25 ans qui circulait à bord d'un taxi. Les forces de police de la 1re sûreté urbaine de Tizi-Ouzou ont réussi à élucider une affaire qui remonte au mois de décembre 2014 par l'identification et l'arrestation des auteurs du vol par effraction de deux locaux commerciaux, le premier spécialisé dans la vente de téléphones portables et le deuxième dans le commerce de bijoux traditionnels, situés au centre-ville de Tizi-Ouzou. A l'issue de cette enquête, une quantité importante de bijoux traditionnels a été récupérée. A Constantine les forces de police ont, après des investigations menées sur le terrain, réussi à identifier et arrêter les auteurs du vol d'appareils de menuiserie métallique. Les cinq individus arrêtés ont été l'objet de plusieurs chefs d'inculpation dont «association de malfaiteurs, vol avec usage de véhicule, détention et recel d'objets volés». Présentés au parquet, trois d'entre eux ont été mis en détention préventive, et les deux autres ont été cités à comparaître. Quant au matériel volé, il a été récupéré et restitué à son propriétaire. Il s'agit également de l'interpellation de deux individus originaires d'Oran pour association de malfaiteurs. L'un est chauffeur dans l'entreprise turque chargée de l'édification de la nouvelle grande mosquée d'Oran. Ils sont accusés d'avoir agressé le comptable de l'entreprise avant de le délester de la somme d'un milliard de centimes qu'il transportait à bord de son véhicule. Les trois auteurs présumés de l'enlèvement d'une fillette, lundi à Constantine ont été arrêtés. Selon les services de police, les auteurs auraient agi «sous l'effet de psychotropes». Pour rappel, les auteurs présumés de cet enlèvement, âgés de 16, 20 et 30 ans, des «repris de justice», avaient planifié leur forfait au cours d'une soirée dans la forêt de Cheltaba, réputée pour être un repaire de malfrats. Ils avaient, au départ, décidé de cambrioler deux maisons, dont celle des parents de la victime, avant que ne leur vienne l'idée d'enlever la petite fille de 5 ans qui dormait, a indiqué un responsable de la police. Une association de malfaiteurs, impliquée dans 23 affaires de vol par effraction à Alger, Blida et Béjaïa, a été récemment démantelée par les agents de la sûreté urbaine de Hydra.

Agissant sur plainte pour vol par effraction déposée par une ressortissante étrangère établie à Hydra, les services de police, utilisant un matériel sophistiqué, ont entamé de vastes investigations qui ont abouti à l'interpellation d'un des présumés auteurs.

La personne en question a été interpellée en flagrant délit de vol par effraction visant deux appartements dans un immeuble à la rue Souidani Boudjemaâ à Alger. Les investigations menées ont permis de découvrir que les deux suspects étaient impliqués dans 23 affaires de vol par effraction, en majorité à Alger, Blida et Béjaïa. Le siège de la direction des transports de la wilaya d'Oran a été le théâtre d'un vol de différents objets, principalement du matériel informatique contenant des bases de données. Dans la commune côtière d'El-Ançor (Oran), le corps d'un jeune homme âgé de 26 ans avait été retrouvé inanimé, gisant dans une mare de sang, la tête défoncée par un coup donné à l'aide d'un objet contondant, dans une structure en plastique servant à l'élevage aviaire dans la commune de Sidi Hamadi.

A. Timizar

ILS RÉCLAMENT L'EAU COURANTE

Les habitants de Darguina bloquent l'APC

DES DIZAINES d'habitants du village d'Aït Atik de la municipalité de Darguina ont procédé, hier matin, à la fermeture de la RN 09 et de plusieurs édifices publics, dont les sièges de l'APC, de la daïra et de l'ADE.

Ils protestaient contre le manque d'eau dans leurs robinets depuis des semaines, notamment à l'arrivée de la saison des grandes chaleurs, et un approvisionnement irrégulier en hiver. Cette situation dure depuis plusieurs années, selon les villageois qui rappellent avoir saisi par courriers les autorités locales sur leur calvaire, mais aucune réponse ne leur a été apportée à ce jour. Les habitants de ce village se débrouillent comme ils peuvent pour s'approvisionner en eau potable vont : en voiture, en moto, en tracteur dans des Jerricans, etc. Tous les moyens sont bons pour cela. Les autorités municipales devaient prendre contact avec eux, hier au milieu de la journée, afin de trouver une solution à leur problème, nous explique-t-on. Un problème dont l'origine est liée aux piquages illicites des conduites d'eau par des habitants des villages voisins d'Aït Chebbouba et d'Aït Slimane.

Les mécontents suggèrent le contournement des deux villages par une nouvelle conduite pour que l'eau arrive dans leurs robinets. A noter que la circulation automobile sur cet important axe routier reliant Béjaïa à Sétif a été paralysée. De grandes files de véhicules se sont formées dans les deux sens de la voie et les usagers ne savaient plus à quel saint se vouer pour dépasser cet obstacle en cette journée caniculaire de jeûne.

N. Bensalem

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

74 décès et 1 894 blessés en une semaine

Pas moins de 74 personnes sont décédées et 1 894 autres ont été blessées suite à des accidents de la circulation du 28 juin au 4 juillet, a-t-on appris par un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 06 personnes décédées et 38 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 21 accidents de la route. Par ailleurs, les secours ont effectué 3 061 interventions pour procéder à l'extinction de 2 437 incendies urbains et industriels ainsi que des incendies divers. 4 583 interventions ont également été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 175 opérations diverses et l'assistance à des personnes en danger. Concernant le secours à personnes, 7 607 interventions ont été effectuées, avec la prise en charge de 849 blessés traités par les secours médicalisés ainsi que 6 438 évacuations sanitaires.

R. A.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Coup de filet de la police oranaise

LA POLICE d'Oran vient de faire échouer un grand plan d'écoulement de 13 720 comprimés de psychotropes dans les quartiers d'Oran, suite à l'arrestation de deux présumés fournisseurs lors d'une opération sur renseignement, selon un communiqué de la DGSN. D'après celui-ci, ces psychotropes sont de différentes marques. Cette opération a été menée avec une parfaite rigueur et une haute maîtrise par des policiers enquêteurs, explique la direction générale de la Sûreté nationale, ce qui a conduit à l'arrestation, en flagrant délit, de deux grands fournisseurs des stups d'El Bahia. Toujours selon la DGSN, l'interpellation des deux fournisseurs a été aussi le fruit d'un travail de renseignement effectué par les éléments de la police judiciaire d'Oran. D'après les enquêteurs, les milliers de comprimés de psychotropes saisis étaient prêts à la vente et à la consommation ; une partie de cette quantité étant destinée aux quartiers oranais alors que l'autre était destinée à la contrebande. Les deux fournisseurs des psychotropes ont été présentés hier au tribunal d'Oran et mis sous mandat de dépôt. **F. S.**

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Saisie de plus de 30 kg de kif traité à Bordj Badji-Mokhtar et Djanet

PLUS DE 30 kilogrammes de kif traité ont été saisis, durant les deux derniers jours, par les éléments de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji-Mokhtar et Djanet. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et au cours d'une opération conjointe avec les éléments de la Sûreté nationale, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4e région militaire) a arrêté, le 5 juillet 2015, un véhicule tout-terrain chargé de 1.440 boîtes de lait destinées à la contrebande», indique la même source. Un autre détachement relevant du même secteur opérationnel a saisi une quantité de 9,068 kg de kif traité, selon la même source qui a ajouté qu'un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji-Mokhtar (6e région militaire) a saisi une quantité de 25 kg de kif traité au cours d'une patrouille près de la localité frontalière de Timiaouine.

De son côté, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam a saisi trois véhicules tout-terrain chargés de 4.450 kg de denrées alimentaires. Par ailleurs, un détachement des gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen a saisi une quantité de 6.030 litres de carburant destinée à la contrebande, selon la même source. **S. N.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE SALIM ZEMIRLI
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : -098716130000544-

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 49, ALINEA 2 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 10-236 DU 7 OCTOBRE 2010, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, MODIFIE ET COMPLETE, IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION N° **19 /2015** PORTANT SUR L'ACQUISITON DE : **REACTIFS DE LABORATOIRE**

QU'A L'ISSUE DE L'ANALYSE DES OFFRES, LA COMMISSION D'EVALUATION DES OFFRES A ATTRIBUE PROVISOIREMENT LES MARCHES ET CONTRATS AUX SOUMISSIONNAIRES SUIVANTS :

LOT N°06 : **PRODUITS DE LABORATOIRE POUR EQUIPEMENT MIRA**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIO MR NIF : 000227019007354	60	40/40	100	MIN : 895.050,00 MAX : 1.067.040,00	MIEUX DISANT

LOT N° 08 : **REACTIFS DE LABORATOIRE POUR EQUIPEMENT COULTER**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIORGANIX NIF : 001216098939664	60	40	100	MIN : 304.200,00 MAX : 456.300,00	MIEUX DISANT

LOT N° 11 **REACTIFS D'HORMONOLOGIE**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL STIMEC NIF : 000716097701664	60	40	100	MIN : 497.016,00 MAX : 621.270,00	MIEUX DISANT

LOT N° 14: **GALERIE API**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL IMC NIF : 099916000780112	65	40	105	MIN : 377.651,76 AX : 571.942,49	MIEUX DISANT

LOT N° 16: **REACTIFS DE LABORATOIRE DE MARQUE BACTALERTE**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL IMC NIF : 099916000780112	65	40	105	MIN :643.500,00 MAX:760.500,00	MIEUX DISANT

LOT N° 18: **REACTIFS D'HOMOLOGIE**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL LAPROPHARM PLUS NIF : 000716097740674	80	40	120	MIN :5.817.825,00 MAX:6.814.314,00	MIEUX DISANT

LOT N° 19 : **REACTIFS POUR EQUIPEMENTS DE MARQUE TARGA**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIO MR NIF : : 000227019007354	56	40	106	MIN :1.947.496,47 AX : 2.250.268,81	MIEUX DISANT

LOT N° 22: **REACTIFS CHIMIQUES**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL HOSPIC NIF : 000621400616189	45	40	95	MIN : 22.164,00 MAX :28.080,00	MIEUX DISANT

LOT N° 25: **METABOLISME DE NUTRITION**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL VAPROPHARM NIF : 099916001070442 9	60	40	100	MIN : 840.216,08 MAX : 933.573,42	MIEUX DISANT

LES LOTS : N°05: FACTEUR DE COAGULATION , N° 07 : REACTIFS DE GAZOMETRIE, POUR EQUIPEMENT DE MARQUE , N° 09 :REACTIFS DE LABORATIRE POUR EQUIPEMENTS DE MARQUE BECKMAN, **N° 20** :REACTIFS POUR COLORATION DE LAMES
ONT ETE DECLARES INFRUCTUEUX.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES SONT INVITES A SE RAPPROCHER DU BUREAU DES MARCHES DE L'HOPITAL AU PLUS TARD 03 JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE CET AVIS, POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.
LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA WILAYA DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LE BOMOP ET LA PRESSE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 511**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE RAHMANIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Conformément aux dispositions des articles **26et 30** du décret présidentiel **N° 10/236** du **7/10/ 2010** modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Rahmania lance un avis d'appel d'offres national pour la réalisation de opération suivante :

- **Travaux D'aménagement Rue Hamidi Mohamed Rahmania**
- **Aménagement Rue Boukhari Brahimi Rahmania**

Les entreprises intéressées par le présent avis, spécialisées dans le domaine des travaux publics catégorie trois **(III)** et plus et ayant au moins une attestation de bonne exécution similaire datée de moins de cinq **(05)** ans, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'APC, contre un paiement de **2.000.00 DA**

Chaque soumission est composée de deux offres :

1/ L'offre technique : qui doit comporter :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon modèle ci-joint.
- Copie justifiant le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de (03) trois mois.
- Le présent cahier des charges paraphé, renseigné, signé et daté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
- Délai et planning d'exécution des travaux, signé
- Une copie du certificat de qualification **catégorie trois (III) et plus activité principal travaux publics**
- Une copie du registre de commerce certifiée par le CNRC.
- Liste des moyens humains à engager dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS)
- Statut de l'entreprise en cas de personne morale.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les SPA-SARL-EURL-SNC-SCS (faute présentation de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, l'entreprise sera éliminée).
- Liste des moyens matériels à mettre en œuvre pour le projet, avec cartes grises et assurance valides
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts. **(2011-2012-2013)**
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés délivrés par les maitres d'ouvrages
- Les références bancaires (attestation de solvabilité bancaire).
- Délégation de signature s'il y'a lieu
- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) apurées et en cours de validité.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou comportant un échéancier de règlement dument approuvé par la direction des impôts, de moins de trois (03) mois.
- Quittance de paiement droit de cahier des charges de deux mille dinars (2.000.00 D.A)

2/ L'offre financières : qui doit comporter :

- La soumission renseignée, datée et signée selon modèle ci joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en lettre et en chiffre, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire

➢ L'offre technique est mise dans une enveloppe portant la mention "offre technique".
➢ L'offre financière est mise dans une enveloppe portant la mention "offre financière".

Les deux offres sont mises dans double enveloppe portant la mention

A Monsieur le président de l'APC de Rahmania.
Soumission N°02/2015 à ne pas ouvrir (intitulé du projet)

Le délai de préparation des offres accordé aux soumissionnaires est de **vingt un (21) jours** à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse.
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après le dernier jour du délai de préparation des offres entre **9H00** et **13H30**
L'ouverture des plis sera le même jour à **14h00**, cet avis est considéré comme une invitation à la présence à la séance d'ouverture.
Observation : chaque soumissionnaire a le droit de soumissionner dans les deux opérations et ne lui sera attribué qu'une seule à la fois.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois(03) Mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 816**

POUR RÉALISER LES GRANDS PROJETS DU BTP INSCRITS DU PROGRAMME 2015-2019

D'importants investissements dans les matériaux de construction

A l'heure où plusieurs projets d'infrastructures de grande envergure tirent la demande des matériaux de construction vers le haut, l'augmentation de la production de l'Algérie se retrouve au cœur des priorités du pays, qui souhaite ainsi réduire ses importations très coûteuses en la matière.



Le secteur algérien du BTP est en pleine croissance. Oxford Business Group, le cabinet d'expertise londonien, s'est penché sur ce secteur, indiquant qu'entre 2015 et 2019, des projets routiers d'un montant de 4.100 milliards de dinars (37,4 milliards d'euros) seront menés, ainsi que des projets portuaires s'élevant à 550 milliards de dinars (5 milliards d'euros). La construction de 1,6 million de logements est également prévue. «Le secteur algérien du bâtiment est en plein essor, porté par une vague de projets publics ambitieux, parmi lesquels on peut citer des barrages, des routes et de nouveaux logements. L'ancien ministre des Travaux Publics, Abdelkader Kadi, a déclaré en début d'année que seraient menés à bien entre 2015 et 2019 des projets routiers d'un montant de 4 100 milliards de dinars (37,4 milliards d'euros) ainsi que des projets portuaires s'élevant à 550 milliards de dinars (5 milliards d'euros).

De la même manière, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a confirmé que le ministère comptait toujours construire 1,6 million de logements, malgré des prix du pétrole à la baisse, a rappelé OBG dans son dernier rapport sur l'Algérie consacré au secteur du BTP.

L'augmentation des activités de construction est telle que la demande dépasse l'offre pour ce qui est de matériaux clés tels que le ciment. La capacité de production de ciment de l'Algérie était de 21 millions de tonnes par an (tpa), selon l'édition 2014 du rapport Global Cement Directory : 5 millions supplémentaires seraient nécessaires pour satisfaire la demande. Les données douanières font apparaitre que les importations de ciment du pays ont atteint 513,7 millions de dollars en 2014, contre 400,08 millions en 2013, comme l'a rapporté l'agence Algérie Presse Service. Le fer et l'acier étaient également très demandés, représentant à eux deux 57% de la facture totale des importations de matériaux de construction l'an dernier, pour un coût d'1,84 milliard de dollars.

Baisse des importations

«Si on observe depuis le début 2015 un ralentissement des importations, le gouvernement n'en est pas moins désireux d'accroître les capacités de production du pays, rappelle OBG dans son dernier rapport consacré à l'Algérie. Plus tôt dans l'année, M. Tebboune a déclaré que l'objectif poursuivi par le gouvernement était de voir 85% des projets de construction en Algérie utiliser des matériaux de construction produits localement, un taux qui se situe à l'heure actuelle à 65%», note OBG. La pression s'est toutefois quelque peu relâchée dans la mesure où les importations de matériaux de construction – dont le ciment, le fer et l'acier, la céramique et le bois – ont chuté de plus d'un tiers au premier trimestre 2015 pour atteindre 664,8 millions de dollars, contre 995,1 millions de dollars il y a un an, selon les données douanières. La quantité des principaux matériaux de construction importés s'est également contractée sur la même période, affichant une baisse de 12% et s'établissant à 2,2 millions de tonnes. Etant donné l'envergure et le nombre des projets de développement actuellement en préparation, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de travaux d'expansion, cette tendance baissière pourrait bien se confirmer, selon les estimations d'OBG.

Des investissements turc, chinois, qatari et français

Le sidérurgiste turc Tosyali Holding a signé en juin un accord de 508 millions de dollars avec le groupe chinois Sinosteel pour accroître la capacité de son usine d'acier en Algérie et faire passer la production de cette dernière de 1,6 million de tonnes par an à 2,3 millions de tonnes, selon un communiqué de Sinosteel. Le président du groupe a déclaré dans une interview accordée à Bloomberg à la fin de novembre dernier qu'un investissement de 1,3 milliard de dollars était prévu pour accroître la capacité de l'unité de production d'acier et de fer dont les activités ont démarré en 2013.

Par ailleurs, le début des travaux du site de production d'acier de Bellara, situé près de Jijel, était prévu pour le premier trimestre de cette année. Les membres de la joint-venture -le groupe algérien Sider et Gatari Qatar Steel - visent une production de 2 millions de tonnes par an dans la première phase du projet, estimé à 2 milliards de dollars.Le secteur algérien du ciment a également tiré profit d'une importante hausse des investissements. Le cimentier sud-africain PPC a signé un accord avec la société algérienne Hodna Cement Company en vue de la construction d'une usine d'un coût de 278 millions de dollars. Cité dans une publication spécialisée au mois d'avril, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a annoncé que les travaux devraient démarrer très prochainement. Une fois opérationnelle, l'usine produira 2,2 millions de tonnes de ciment par an.

L'entreprise publique Groupe Industriel des Ciments d'Algérie a également engagé un investissement de 154 milliards de dinars (1,4 milliard d'euros) dans le but d'augmenter sa production, actuellement de 11,5 millions de tpa, pour atteindre 18,5 millions de tpa d'ici 2017. L'unité algérienne du géant français du bâtiment Lafarge bénéficiera d'ici quelques semaines d'une capacité de production accrue dans le cadre d'un projet de 30 milliards de dinars (270 millions d'euros) : d'ici 2016, elle produira 2,7 millions de tpa. Après avoir noté l'ensemble des projets et des investissements de l'Algérie en matière de BTP, OBG estime que «les efforts déployés par le pays pour intensifier la production intérieure des matériaux de construction contribueront à réduire les importations, mais le fléchissement de la demande sur le court terme pourrait également aider à combler le déficit de l'offre». Le cabinet londonien poursuit que «la volonté du pays de mener à bien des projets d'infrastructure de grande ampleur fait également l'objet de toutes les attentions dans un contexte de prix du pétrole faibles, soulevant des inquiétudes quant à la capacité de l'Etat de financer ces chantiers». Les travaux de construction de 230 000 logements sociaux devraient démarrer d'ici la fin de 2015. «Et donc certes, la capacité de production de matériaux de construction est en hausse, mais il se pourrait tout de même que la production doive continuer de progresser si elle veut rattraper la demande», conclut OBG dans son rapport sur les projets d'envergure du secteur du BTP en Algérie et la capacité du pays à augmenter sa production de matériaux de construction.

M. B.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Centre ville B.P n° 237 Tamanrasset
M.F. n° : 099011019011537

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, informe les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert n° 18/2015 relatif au «Désensablements de vaux quartés à tin Zawatin (lot unique)» ; publié dans les journaux : *Le Jeune Indépendant*, *La Tribune* du 26/05/2015 et dans le *Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public* (BOMOP) ; qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N° pli	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	NIF	NOTE D'EVALUATION TECHNIQUE	DELAI DE REALISATION N (MOIS)	MONTANT En TTC (DA)	OBSERVATION
01	HAMEDI MOHAMED	197901120043833	86.66	03	8.560.000.00	Moins-disant

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher à DUAC de TAMANRASSET dans les 03 jours suivant la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 08/07/2015 - ANEP N° 334859

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'éducation d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi

Avis d'appel
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

NIF : 410002000016085

N° 05/2015

La direction de l'éducation d'Alger Centre lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle moyen y compris chauffage et climatisation de la Direction de l'Education d'Alger Centre, les candidats (commerçants, fabricants, grossistes et importateurs) intéressés peuvent soumissionner globalement ou par lot et retirer le cahier des charges auprès du:

Direction de l'Education d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi
03, Rue d'El Biar Alger.

Lot	DESIGNATION DES ARTICLES	QT
01	Casier pour professeurs	350
02	Table biplace	2600
	Chaise élève	7000
	Tabouret de laboratoire	250
03	Bureau avec retour	100
	Fauteuil PDG	100

Les offres doivent être adressées à la direction de l'éducation d'Alger centre service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.

L'OFFRE TECHNIQUE comprendra :

* La déclaration à souscrire.
* Le présent cahier des charges paraphé par le candidat annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de livraison.
* Copie du registre de commerce.
* Le reste de pièces mentionnées à l'article 09 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE comprendra:

* La soumission.
* Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
* Le devis quantitatif- estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux offres technique et financière (en double exemplaire) doivent être intégrées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur de l'Education d'Alger Centre
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle moyen y compris chauffage et climatisation de la Direction de l'Education d'Alger Centre - A NE PAS OUVRIR -

- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres qui est de **15** jours avant 12h :00 heure limite, Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera le même jour à 13h:00.
- Les candidats peuvent soumissionner pour un ou tous les lots, l'ensemble des lots peut être attribuer à un seul candidat.
- Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis à 13 heures au siège de la Direction de l'Education d'Alger Centre – Service de la programmation et du suivi –

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 802**

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'éducation d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi

Avis d'appel
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

NIF : 410002000016085

N° 06/2015

La direction de l'éducation d'Alger Centre lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle secondaire y compris chauffage et climatisation de la Direction de l'Education d'Alger Centre, les candidats (commerçants, fabricants, grossistes et importateurs) intéressés peuvent soumissionner globalement ou par lot et retirer le cahier des charges auprès du:

Direction de l'Education d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi
03, Rue d'El Biar Alger.

Lot	DESIGNATION DES ARTICLES	QT
01	Casier pour professeurs	100
02	Table biplace	4000
	Chaise élève	8500
	Tabouret de laboratoire	200
03	Bureau avec retour	100
	Fauteuil PDG	100
04	Climatiseur 18000 BTU	25
	Climatiseur 12000 BTU	25
	Armoire de Climatisation 48000 BTU	25

Les offres doivent être adressées à la direction de l'éducation d'Alger centre service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.

L'OFFRE TECHNIQUE comprendra :

* La déclaration à souscrire.
* Le présent cahier des charges paraphé par le candidat annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de livraison.
* Copie du registre de commerce.
* Le reste de pièces mentionnées à l'article 09 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE comprendra:

* La soumission.
* Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
* Le devis quantitatif- estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux offres technique et financière (en double exemplaire) doivent être intégrées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur de l'Education d'Alger Centre
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle secondaire y compris chauffage et climatisation de la Direction de l'Education d'Alger Centre
- A NE PAS OUVRIR –

- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres qui est de **15** jours avant 12h :00 heure limite, Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera le même jour à 13h:00.
- Les candidats peuvent soumissionner pour un ou tous les lots, l'ensemble des lots peut être attribuer à un seul candidat.
- Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis à 13 heures au siège de la Direction de l'Education d'Alger Centre – Service de la programmation et du suivi –

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 807**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Bordj El Kiffan

RECTIFICATIF

NIF: 410002000016085010 29

Suite à l'insertion d'attribution de l'avis d'appel d'offre nationale restreinte N ° 05 /2015 paru sur les quotidiens nationaux :

- **LE JEUNE INDEPANDANT 20/06/2015**
- **الحياة 20/06/2015**
- **BOMOP** (arabe et français)

Relatif aux :

Acquisition de la denrée alimentaire de qualité destinée aux familles démunies au profit de la commune de Bordj El Kiffan(COUFFIN DE RAMADAN)

Nous portants à la connaissance des soumissionnaires qu'une erreur s'est glissée dans de l'avis au montant du marché.

Il faut lire :

Le marché est attribué provisoirement à **MEKID MOHAMED**
Pour un montant **15.614.240.00 DA en HT**

Au lieu de :

Le marché est attribué provisoirement à **MEKID MOHAMED**
Pour un montant **19.435.273.65 DA en TTC**

Observation :

1 – LE SOUMISSIONNAIRE EST NON ASSUJETTI A LA T.V.A
2 – MONTANT OBTENUE APRES CORRECTION DES ERREURS

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 292**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LE SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA DE LA WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AIN-TAYA
NIF : 098516389000127

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics le directeur de l'établissement public hospitalier d'AIN-TAYA informe l'ensemble des intéressés que la commission d'évaluation des offres à prononcé l'attribution provisoire de l'appel d'offre nationale ouvert n° 07/2015 portant fourniture des produits pharmaceutique et dispositifs médicaux .

Comme ci- après:

N° du lot	Soumissionnaire Retenue	Montant	Observation
01 Réactifs pour techniques manuelles	**EURL BIOMEL** NIF : 000916098284847	**Min 1 052 905.00 DA Max 1 526 457,25 DA**	**Offre Moins disant**
02 Les Réactifs pour techniques automatiques	Aucune offre n'a été déposée		**Cas d'infructueusité**
03 Réactifs de bactériologie	**EURL IDEAL LABO** NIF : 000809098017282	**Min 748 917.00 DA Max 1 289 012.40 DA**	**Offre Moins disant**

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'alger dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel ci-dessus, cité.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités de se rapprocher de nos services dans les trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 557**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA MEDEA
DAIRA DE TABLAT
COMMUNE DEUX BASSINS
Numéro d'identification fiscal communal : 098 426 535 029 612

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le président de l'assemblé populaire communal de deux bassins informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°03/2015 portant *: Réalisation nouveau siège APC (2ème tranche),* publié dans les quotidiens nationaux.

Que ce dernier est déclaré infructueux car l'offre le moins disant proposé dépasse l'enveloppe restant de l'opération et ce conformément aux dispositions de l'article 44 et 125 du décret présidentiel n°10 -236 modifié et complété portant réglementation des marches publics.

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 572**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Blida

Etablissement Public Hospitalier De Blida

N°[illegible]/2015

Avis De Recrutement

L'établissement Public Hospitalier De Blida Informe Qu'un Concours De Recrutement Sur Titre Externe Dans Le Grade Suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialités	Nombre de postes
Biologiste de santé publique 2ème degré	Concours sur titre	Les candidats Titulaires d'un master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	Microbiologie ,parasitologie, Physiologie animale, Génétique ,Biologie de la reproduction ,biologie cellulaire ,Biochimie, Neurobiologie moléculaire Physiologie pathologie, Génie biologie ,Environnement et océan , contrôle de qualité et analyse , science du végétal et les biotechnologie	01
Ingénieur d'état en statistique	Concours sur titre	Les candidats Titulaires d'un diplôme ingénieur d'état en statistique ou d'un titre reconnu équivalent		01

Dossier doit comprendre :

- Demande manuscrite de participation
- Copie conforme légalisé de la spécialité
- Attestation de travail éventuelle
- Copie conforme légalisé de la carte nationale
- Relevé de notes de la dernière année du cursus d'études
- Deux (02) photos
- Copie de contrat de travail

Le dossier du candidat doit être envoyé a l'établissement public hospitalier de Blida

Avenue krifi mokhtar et déposé auprès du service du personnel dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la date de publication du présent avis

Observation :

Tout dossier non déposé dans un délai fixés ou incomplet ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 08/07/2015 / ANEP N° 334 784**

CHAABI

Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, mercredi 08 juillet: Cheikh El Yamin.
Jeudi 09 juillet: Abdelatif Merboua.
Vendredi 10 juillet: Abdelkader Chaou.

GAADA

Gaada Nouba jusqu'au vendredi 17 juillet. Hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30.
Aujourd'hui, mercredi 08 juillet: Le groupe Djmawi Africa.
Jeudi 09 juillet: le groupe Freeklane.
Vendredi 10 juillet: Raï oriental avec Madjid Hadj Brahim.

SOUND

3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Aujourd'hui, mercredi 08: Groupe El Dey d'Alger.
Jeudi 09: L'humoriste Abdelkader Secteur de France.
Vendredi 10: Lartiste de France
Samedi 11: Kader Japonais d'Alger
Dimanche 12: L'Orchestre National de Barbes de France.
Lundi 13: Said Senhaji du Maroc.
Mardi 14 juillet: L'Algerino de France.

BRADERIE

2e édition de la Grande Braderie. Jeudi 9 juillet. 22h. Kidz Land. Chéraga-Alger. Espace (1000 m²) en plein air, dédié au partage et à la récolte: vêtements adultes et enfants, meubles, etc. Les articles récoltés seront remis au Croissant rouge pour un dispatching équitable entre les plus nécessiteux. Collation (terrasse cafétéria), jeux pour les enfants… Contact: 0557 27 24 82/ lamia.boudoudou@gmail.com

SOPRANO

La soprano colombienne Betty Garcès Bedoya en concert, accompagnée de la pianiste italienne Antonia Valente. Mercredi 22 juillet. 19h30. Institut français d'Alger. Au programme : A. Schonberg, E.Korngold O.Respighi, C.Debussy, X. Montsalvatge, S.Rachmanino.

POTERIE

6e Festival de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

EXPOSITION

Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

MUSEE

Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

REPRÉSENTATION DE LA PIÈCE LALLA AZIZA

La princesse légendaire de Ténès

Le public Constantinois a chaleureusement accueilli, dimanche soir (TRC), La générale de la pièce Lalla Aziza sera favorablement accueillie par le public, dans la soirée de ce dimanche 5 juillet, au Théâtre régional de Constantine.



Produite par la coopérative culturelle et artistique Asdika El Fen de Chlef, la pièce est inspirée de l'histoire d'Aziza Bent Merouane El Bahri, protecteur de la ville de Ténès.

Mise en scène par Missoum Laroussi d'après un texte d'Abdelkrim Houari, elle expose dans une succession de scènes captivantes le parcours de la belle princesse, devenue une légende populaire dans la ville de Ténès. Vingt comédiens se sont donnés à fond tout au long des 70 minutes du spectacle qui s'ouvre sur une scène de souk, à Ténès. Cette ville est présentée comme un hameau paisible, à l'économie prospère, privilégiant les échanges commerciaux avec la Sicile et Venise. Cependant, la chute de Grenade, dernier bastion musulman de la Péninsule ibérique, inquiète Merouane El Bahri, il fait gronder les tambours de la guerre à Ténès où le souverain ordonne de préparer l'armée pour aider les gens fuyant d'Andalousie et qui bravent la mer. La jeune fille Aziza, elle, a la santé fragile, elle est consciente du danger qui guette sa ville. Le palais fait appel au jeune commerçant Slimane, afin d'assurer l'approvisionnement en munitions, mais devant la rareté de la matière, l'homme, peu scrupuleux, tente de tricher et conspire contre l'armée et la ville. Aziza, campée par l'actrice Latifa Kaben, a eu vent de la manigance, elle se déguise en homme et part travailler chez Slimane. Elle le surprend Slimane en train de mélanger du sable à du charbon pour le vendre comme baroud à l'armée. Le conspirateur la séquestre et la torture, elle finit par succomber. Le rideau tombe sur une ancienne et belle chanson de la région de Ténès, perpétuant le souvenir de la belle Aziza et rendant hommage à son sacrifice pour sa ville.
La pièce fera une tournée nationale au cours de ce mois et en août prochain, passant dans une vingtaine de villes.

R. C

AVANT-PREMIÈRE DE OPÉRATION MAILLOT

L'avant première du film long métrage de fiction Opération Maillot de Okacha Touita aura lieu, demain, jeudi 9 juillet, à 22heures, à la salle Ibn Zeydoun à Alger.
Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, avec le soutien du ministère de la Culture, du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel et Lunja Production (producteur exécutif), dans le contexte de la célébration du 50e anniversaire de l'Indépendance nationale, le nouveau film Opération Maillot sera présenté en avant-première en présence de son réalisateur, du producteur et des comédiens. En 1956, l'aspirant Henri Maillot, né en 1928 à Alger, membre du Parti communiste algérien, déserte l'armée française avec un lot d'armes destiné à alimenter les groupes des combattants de la libération que le parti a créés aux environs de Blida, de Bouinan, et qu'il est en train de former dans la vallée du Chélif. Le PCA tente d'établir des contacts officiels avec le FLN afin d'unifier leur lutte, une dizaine de partisans sous-armés s'organisent au maquis du Chélif, Henri Maillot est caché dans différents refuges à Alger. Il les rejoint au bout d'un mois. Traqué par l'armée française et les hommes du bachagha Boualem, le groupe CDL est finalement encerclé. Henri Maillot est tué avec quatre de ses camarades dont Maurice Laban, vétéran de la guerre d'Espagne aux côtés des républicains. Les survivants pourront rejoindre à titre individuel l'Armée de libération nationale, suite à un compromis difficilement conclu entre le FLN et le PCA.



R. C

OPÉRATION MAILLOT DE OKACHA TOUITA
Algérie, 120 minutes.
Casting: Martin Potard, Menad M'barek, Mathieu Brion, Aimed Benchenni, Miloud Khetib, Collette Krafe, Mabrok Ferroudji, Khaled Benaissa, Mourad Oujid.
Photography: Sofiane El Fani.
Script : Nadia Char, Okacha Touita.
Sound: Moncef Taleb, Mehdi El Filali Marhoum, Samy Gharbi.
Editing: Pascale Alibert.
Music Editing: Adrien Dennefeld
Producer: AARC. Executif Producer : Lunja Production.

GÉNÉRALE DE LA SYMPHONIE DE CONSTANTINE

Balade au cœur de la ville

LA GÉNÉRALE de la pièce de théâtre La symphonie de Constantine, produite par l'association constantinoise El Belliri pour les arts et les lettres, sera présentée aujourd'hui, mercredi 8 juillet, à Constantine.
Tirée d'un texte de Chafika Loucif et adaptée pour les planches par Wahid Achour, également président de l'association El Belliri, la pièce propose des «tableaux de l'histoire de l'antique Cirta», a précisé ce lundi le metteur en scène au cours d'une conférence de presse animée au Théâtre régional de Constantine. Le conférencier a expliqué que «des histoires d'ici et de là, racontant des choses de la vie, des histoires d'amour, de haine, de jalousie et de fidélité» seront traitées par cette pièce de 70 minutes. Wahid Achour a également affirmé que La symphonie de Constantine donnera lieu, en filigrane, à «une balade au cœur de la ville du Rocher pour détailler ses petites habitudes et ses grandes histoires». La pièce narrera l'histoire de la belle Redah et celle de Jeannette, elle attisera la curiosité du spectateur autour du personnage de la sœur du Vizir, elle dévoilera la passion de la boukala chez la femme constantinoise, selon les précisions données par le metteur en scène. Il a également indiqué que le montage de cette pièce est dicté par la volonté de «célébrer l'antique Cirta, la ville bimillénaire, de revisiter ses rues et ses ruelles, et de mettre en lumière ses petites histoires plurielles». La distribution de cette nouvelle œuvre théâtrale, inscrite au programme de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, comprend dix comédiens. **APS**

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Le Saint Coran fut révélé en langue arabe ; mais qui dit langue arabe dit en réalité deux groupes linguistiques, synthétiques : l'un en usage dans l'Arabie du Sud, ou groupe Qahtanide, l'autre parlé en Arabie centrale et au nord de l'Arabie, ou groupe Modarite. De chaque groupe, au reste, dérivaient des dizaines de dialectes ayant chacun sa propre sémantique, ses propres structures morphologiques, ses mots arabes, ses formes de pluriel, ses règles d'accord verbal et de déclinaison.

(12e part

Par Cheikh Tahar Badaoui



La précellence au point de vue pureté de la langue était et sera, plus tard, pour les philologues la langue des bédouins de l'Arabie centrale, en particulier le parlé de «Hawazine» qui nomadisaient ordinairement dans le voisinage de Taïef.

Par ailleurs, en cas de doute sur la prononciation, la syntaxe, le sens ou le bon usage d'un mot, on avait une référence stable : la poésie, laquelle restait aux yeux de la tradition prophétique source de sagesse et reflet de la sensibilité humaine. La poésie fut à cet égard, durant les temps préislamiques, très vénérée par ses adeptes, lesquels étaient doués d'une éloquence orale remarquable au point que l'on organisait des concours d'élocution au sein des rencontres spécialisées pour ce faire, auxquelles participaient les poètes des différentes tribus.

C'est ainsi que le poète enraciné dans les vertus se mettait au diapason de sa tribu et usait de sa muse pour défendre l'honneur de ses proches, s'exprimer, en temps de paix comme en temps de guerre, sur tous les problèmes de la vie tribale, et mener un combat acharné contre toutes formes de vice et d'injustice, etc.

Du temps du Prophète (QSSSL), notamment durant la période médinoise, le poète fut le bouclier du Message divin et en quelque sorte l'organe suprême de la communication, de la culture et de l'information, et même de défense.

En effet, dans la bataille de Badr, le saint Prophète demanda à son compagnon Hassan Ibn Thabet, chevalier de l'éloquence, de lutter à ses côtés par la poésie et lui dit : «Lance-leur des piques et dénigre-les [en parlant de ses ennemis Qouraychites] et l'Esprit t'en sera le soutien.» (Ce serait le soutien de la Grâce divine ou de l'Archange Gabriel).

Cette frange de poètes ne saurait être assimilée à ceux qui errent çà et là, sans finalité utile par leurs poèmes et ne font guère ce qu'ils disent. Il s'agit en fait de poètes vertueux auxquels le Saint Coran rend hommage à la fin de la sourate dite «Les Poètes» ou «As-Shouaâra» que voici : «A l'exception de ceux qui croient en Dieu, font de bonnes œuvres, invoquent très souvent Allah, et triomphent après qu'ils aient été attaqués. Et les injustes sauront le revirement qu'ils éprouveront.» Par conséquent, on peut, en cas de difficultés linguistiques, s'en rapporter à la poésie qui reste, grâce à la pureté de la langue dont elle est couronnée, la source référentielle des Arabes.

Quoi qu'il en soit, il fallait se mettre d'accord sur un critère linguistique pour éliminer toute équivoque de sémantique. C'est dans le parlé de La Mecque, comme nous l'avons précisé plus haut, que le Saint Coran fut révélé. Or, le parlé des Qouraychites avait, pour des raisons géographiques, historiques, culturelles et commerciales, fait non seulement des emprunts aux dialectes des autres tribus – qu'on retrouve dans le texte coranique –, mais encore à l'hébreu, au nabatéen, au persan, au byzantin, à l'amharique (langue de l'Ethiopie) et même au berbère et au zanzibarien.

Or, lorsqu'on procéda à la première recension du Saint Coran sous le califat d'Abou Bakr, deux ans à peine après la mort du Prophète (Année 10/hégirienne - 632/grégorienne) et à la recension définitive (Année 35/hégirienne – 656/grégorienne), il fut décidé que la parole des Qouraychites, c'est-à-dire de La Mecque, avait pour l'établissement officiel du Saint Coran, en cas d'amphibologie (ambiguïté ou double sens par rapport à un sens donné), une priorité exclusive.

Mais le consensus sur la sémantique n'était pas le seul préalable à définir pour lever le voile sur certains vocables et certaines allusions historiques du Saint Coran. Il fut question de prophètes bibliques, de personnages historiques tels Alexandre le Grand, de peuplades antiques anéanties telles Ad et Thamoud, de persécutions par les chrétiens de l'Arabie du Sud (royaume yéménite), des Pharaons, des tribulations des Israélites, sans compter la mention de concepts religieux, étrangers à la mentalité des idolâtres et sur lesquels seuls les doctes personnages versés dans les Ecritures judéo-chrétiennes pouvaient renseigner, à défaut du Prophète lui-même, auquel il avait été prescrit d'expliquer aux hommes le Message divin.

Ses compagnons, son entourage, les nouveaux convertis l'interrogeaient avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne pouvaient se fier à leurs connaissances personnelles ni à leurs seules aptitudes.

Le Saint Coran met lui-même en garde les fidèles contre les suppositions infondées, les questions superflues, les conjectures qui faussent bien souvent la vérité et constituent par-là même une source de péchés (sourate dite «Jonas» ou «Younès», verset 36).

Aussi, dès le début de l'Islam, le «tafsir» (commentaire ou interprétation du Saint Coran) devint-il un terme technique désignant l'exégèse. Les premiers questionneurs zélés, et de plus en plus nombreux, étaient d'abord les proches parents du Prophète, que Dieu le bénisse et le comble de Sa Grâce, en particulier ses deux cousins, l'éminent imam Ali Ibn Abi Talib (gendre de l'Envoyé de Dieu et futur 4e calife) et Abdoullah Ibn Abbas, qu'il avait tous deux recueillis chez lui. Ils furent témoins de toutes les phases de la prédication et reçurent en premier lieu son enseignement.

Témoins et questionneurs furent aussi des compagnons du Prophète qui avaient partagé son sort dès le début de la Révélation et qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire triompher l'Islam sur le polythéisme, tels Abou Bakr, Omar, Othmane, Talha, Zoubeïr, Saâd, Saïd et tant d'autres encore. Certains parmi ces derniers furent, sa vie durant, ses gardes du corps, ses serviteurs ou ses familiers ; c'est le cas d'Abdoullah Ibn Messaoud, Obay Ibn Kaâb, Abou Hourayra, etc. Non seulement ils étaient au courant de la Révélation, de l'enseignement et des propos du Prophète à ce sujet, mais aussi des moments, des lieux et des circonstances de la révélation des versets. Les précisions qu'ils fournirent à ce sujet donnèrent naissance à une discipline qui sera alors, et ultérieurement, une source d'information pour le «tafsir», connu sous le titre de «Causes de la révélation».

A la connaissance des causes et des circonstances de la Révélation devait s'ajouter une autre discipline devenue classique en matière de droit et de théologie : l'abrogation de certains versets et leur remplacement par d'autres versets au cours de la transmission du Message divin par le Prophète lui-même.

C'est à cela que le Saint Coran fit allusion dans la sourate dite «La Vache», verset 106 : «Si «Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?» Cette discipline devait contribuer à l'éclairage de l'exégèse, comme source d'information.

Mais si l'on pouvait, à la rigueur, résoudre le problème de la forme, au point de vue de la langue, du contexte historique, des circonstances et du déroulement de la Révélation, une autre difficulté, et non des moindres, devait être aplanie, liée, celle-là, au passage d'un climat et d'un milieu idolâtres, à l'instauration d'un milieu monothéiste tout nouveau. Il fallait à cet effet gloser et développer certains points, ayant une grande importance dogmatique, juridique et rituelle.

Force fut de mettre à contribution le Saint Coran, dont beaucoup de versets expliquent ou complète d'autres versets, et c'est le cas ceux ayant trait à la création l'Univers, à l'origine de la vie, l'apparition de l'homme sur Ter à la vocation de celui-ci, son erra ce, sa nature ingrate, au devenir à la fin du monde, au Paradis, l'Enfer, à la bonne action, a péchés ; des versets d'importan prophétologique, surtout ce concernant les «Ahl Al-Azm» prophètes missionnaires tels No Abraham, Moïse, Jésus ou de ce qui avaient gravité autour de ch cun de ces prophètes comm Haroun (frère de Moïse), la Mè virginale (Sainte Marie), les apôtr de Jésus, etc.

On fit évidemment appel a autres sources monothéistes théoriquement, les Ecritures ant rieures, la Torah et l'Evangile, en foi desquels le Saint Coran av fait pour le musulman une oblig tion ; ainsi, dans la sourate d «La Vache», verset 4 : «Ceux c croient à ce qui t'a été descen [révélé] et à ce qui a été révé avant toi, et qui croient fermeme à la vie future» pouvaient four une information aussi abondan que détaillée. Mais cette sour fut, tout du moins, au déb récusée. Le saint Prophète (QSS avait dit en ce sens : «Lorsque l juifs et les chrétiens vous ent tiennent de leurs Ecritures, considérez guère leurs propos, vrais ni mensongers.»

Tant que le Prophète était viva ces difficultés pouvaient être fa lement surmontées. Mais au le demain de son décès, il fallait toute urgence combler une te perte documentaire, et ce d'auta plus que l'aire de l'islam s'étend de plus en plus à travers l peuples et les continents. **C. T.**

(A suiv

Pages animées par Dalila A.

Un cœur sans haine

(3e partie et fin)



Si les chaudrons du ressentiment ne cessent de bouillonner à l'intérieur des haineux, c'est parce qu'en regardant la vie, ils découvrent qu'ils ont raté ce qu'ils désirent et que l'objet de leur passion est passé dans d'autres mains. Voilà la catastrophe qui les empêche de connaître le fond de leur drame.

Autrefois, Iblis a constaté que la faveur qu'il désirait tant était passée chez Adam. Voilà pourquoi il s'est juré de ne permettre à personne de jouir de cette faveur après en avoir été privé : «Il dit : à cause de l'aberration que Tu as mise en moi, je les guetterai sur Ta voie droite, puis je les harcèlerai, par devant et par derrière, sur leur gauche et sur leur droite. Tu ne trouveras, chez la plupart d'entre eux, aucune reconnaissance.»

(Sourate 7, versets 16/17)

C'est donc ce bouillonnement satanique qui gronde dans les âmes des haineux et corrompt leurs cœurs. Voilà pourquoi l'islam exhorte les hommes à fuir ce mal et à adopter dans la vie une approche plus saine et plus élevée. Anas Ibn Malik rapporte ceci : «Nous étions assis autour du Prophète quand il dit: Vous allez voir apparaître un homme du Paradis. Et on a assisté à l'entrée d'un homme des Ansars, la barbe encore mouillée suite aux ablutions, qui portait ses souliers à la main gauche. Le lendemain, le Prophète dit la même chose et l'homme apparut comme la première fois. Au troisième jour, le Prophète répéta les mêmes paroles et l'homme apparut comme la fois précédente.

Après le départ du Prophète, Abdallah Ibn Amr suivit l'homme en question et lui dit : Je me suis querellé avec mon père et j'ai juré de ne pas rester avec lui à la maison durant trois jours. Voudrais-tu m'héberger pour passer ce délai ! L'homme dit : oui.» Anas, le rapporteur de ce hadith, a ajouté : «Abdallah a dit avoir passé chez cet homme trois nuits au cours desquelles il ne faisait aucune œuvre ou prière particulière sauf que lorsqu'il se retournait dans son lit, il se mettait à mentionner Allah jusqu'à ce qu'il se lève pour la prière de l'aube.

Abdallah ajouta : Je ne l'entendais dire que du bien. Au bout de ces trois nuits, dit Abdallah, j'étais sur le point de mépriser son œuvre. Aussi, je lui ai dit : Ô serviteur de Dieu ! Il n'y avait ni colère ni rupture entre moi et mon père. Tout ce qu'il y avait, c'est que j'ai entendu l'Envoyé de Dieu répéter trois fois à ton sujet : vous allez voir apparaître maintenant un homme du Paradis. Et c'est toi qui es apparu à ces trois reprises. Aussi, j'ai voulu m'installer chez toi pour voir quelle était ton œuvre afin de m'y conformer. Mais je n'ai vu aucune grande œuvre qui soit en toi. Qu'est-ce qui t'a fait atteindre le degré annoncé par l'Envoyé de Dieu ? L'homme a répondu : Il n' y a que ce que tu as vu.

Puis Abdallah a ajouté : Au moment où je lui ai tourné le dos pour partir, il m'a appelé et dit : Il n'y a que ce que tu as vu, sauf que je n'éprouve de ressentiment pour aucun musulman et que je n'envie aucun homme pour un bien que Dieu lui a accordé. Abdallah ajouta : *je lui ai dit* : Voilà ce qui t'a fait atteindre ce degré.»

(Rapporté par Ahmed)

L'islam a également interdit l'envie, et Dieu a ordonné à Son Envoyé de chercher refuge auprès de Lui contre les maux des envieux, parce que l'envie est une braise qui s'allume dans la poitrine et qui nuit à son porteur et aux autres.

L'Envoyé de Dieu a dit : «La poussière attrapée sur le chemin de Dieu ne peut se trouver en compagnie du souffle de la Géhenne dans la poitrine d'un serviteur, de même que ne se rencontrent pas dans sa poitrine la foi et l'envie.» (Rapporté par Al-Baihaqi) Il y a une grande différence entre l'envie et l'ambition, entre l'envie et la réjouissance, entre l'envie et l'élévation contre la confusion dans les situations.

En effet, l'ambition est un désir d'élévation et une action pour l'atteindre. C'est là l'attitude des serviteurs de Dieu. Aspirer aux faveurs de Dieu tout en agissant dans la vie est tout à fait différent de l'attitude qui consiste à détester la faveur divine lorsqu'elle profite à un homme particulier.

Allah dit à ce sujet : «Ne convoitez pas les faveurs dont Dieu a gratifié certains d'entre vous par préférence aux autres : une part de ce que les hommes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra ; une part de ce que les femmes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra. Demandez à Dieu qu'il vous accorde de Ses faveurs. Dieu connaît toute chose.»

(Sourate 4, verset 32)

L'Envoyé de Dieu a dit : «Il y a trois hommes dont la prière ne s'élève pas plus d'un empan au-dessus de leurs têtes : un homme qui dirige la prière en commun pour un groupe qui déteste sa direction ; une femme qui passe la nuit alors que son mari est en colère contre elle ; deux frères qui ont rompu leurs liens.»

(Rapporté par Ibn Majah)

Chaque semaine, il y a un recensement des œuvres du musulman dans lequel Dieu regarde pour le juger en fonction de ses actes et des secrets de sa conscience.

S'il a une poitrine saine, il est à l'abri des trébuchements et des rechutes. S'il est atteint par les forfaits de la colère, de l'envie et du courroux, il traînera en arrière.

L'Envoyé de Dieu a dit : «Les œuvres sont exposées [devant Dieu] chaque jeudi. Ce jour-là, Allah pardonne à tout individu qui ne Lui associe rien, sauf à l'homme qui est en animosité avec son frère. Dieu dira : laissez ces deux-là jusqu' à ce qu'ils se réconcilient.»

(Rapporté par Mouslim)

Celui qui meurt après tant d'occasions successives de purification, avec la haine rivée au cœur, mérite de s'exposer à la chaleur du Feu. En effet, ce que les lois ne sont pas parvenues à purifier, le feu pourra atteindre son fond et cautériser ses maux nourris par la haine et le ressentiment.

HADITH QOUDOUSSI



D'APRÈS ABOU HOURAYRA (qu'Allah l'agrée), le Prophète a dit :

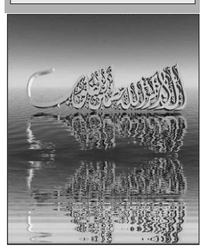
Allah Tout Puissant a dit : «Je suis tel que Mon serviteur croit que Je suis. Je suis avec lui quand il M'invoque. S'il M'invoque dans son for intérieur, Je l'invoquerai auprès de Moi, et s'il M'invoque dans une assemblée, Je l'invoquerai dans une assemblée meilleure encore. Et s'il s'approche de Moi d'une coudée, Je m'approcherai de lui d'une brasse. Et s'il vient à Moi en marchant, Je viendrai à lui en galopant.»

(Rapporté par El-Boukhari, Mouslim, El-Tirmidhi et Ibn Majah)

L'acceptation du repentir et le pardon par le Tout Puissant sont conditionnés par la conviction du serviteur en ce que Dieu pardonne et qu'Il est le Miséricordieux. Cependant, ne pas accompagner cette croyance de bonnes actions serait vouloir tromper le Tout Puissant.

Rappel

LE PROPHÈTE A DIT : «Quiconque répète «Gloire, Pureté et Louange à Dieu», cent fois pendant la journée, verra ses fautes effacées, fussent-elles comme l'écume de la mer.»



Hadith

PARMI LES PAROLES du Prophète que rapporte Salman Al-Farisi ceci : «Ne sois surtout pas, si tu le peux, le premier à être au marché, ni le dernier à en sortir. C'est là en effet que le Diable vous livre sa bataille et c'est là qu'il a planté sa bannière.»

Assadaqa, la richesse du cœur



Dans le Coran, le terme «assadaqa» apparaît très fréquemment au pluriel «sadaqate» : signifiant «œuvres généreuses». En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien, non seulement par le don de soi mais aussi par le don de ses biens. Contrairement à la zakat, qui est un droit sacré où tout musulman prélève sur le surplus de ses propres biens une infime partie qu'il redistribue aux bénéficiaires désignés par Dieu,

Allah dit : «Les sadaqate ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner [à l'Islam], l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier de Dieu, et pour le voyageur [en détresse]. C'est un décret de Dieu ! Et Dieu est Omniscient et Sage.» (Sourate 9, verset 60). Assadaqa est un acte volontaire, tout à fait délibéré. Tous deux font appel à la générosité et à la sincérité de l'individu.

Assadaqa est un acte de générosité

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui se travaille par la foi et qui demande à l'individu de l'attention, de l'écoute face aux désespoirs des autres ainsi qu'un certain désintérêt pour les biens de ce monde. Le Prophète (QSSSL) a dit : «L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu qu'un dévot avare.»

(Rapporté par El-Tirmidhi)

Assadaqa est un acte de sincérité

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Il ne doit pas perdre de vue que tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu que s'ils ont pour de Lui plaire.

Dieu Exalté soit-Il dit : «Ô croyants, n'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme qui dépense son bien par ostentation devant les gens et ne croit pas en Dieu, ni au jour dernier.» (Sourate 2, verset 264). Dans une autre sourate Allah dit : «…Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donner que poussés par le désir de la Face de Dieu.» (Sourate 2, verset 272). Le Prophète (QSSSL) a dit : «Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes.»

(Rapporté par Mouslim)

Assadaqa est une épreuve

Faire une sadaqa est un acte qui met à l'épreuve la foi car l'être humain a, du fait même de sa nature, un comportement avare sauf ceux qui craignent Dieu et ont confiance en Lui. **Dieu Glorifié soit-Il dit :** «Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare.» (Sourate 17, verset 100).

Il a dit aussi : «Ceux qui se seront préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui seront heureux.» **(Sourate 64, verset 16)**

Assadaqa est un acte de reconnaissance envers Dieu

En effet, nous ne devons pas perdre de vue que tout ce que nous possédons nous vient de Dieu. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et Celui qui diminue les bienfaits. Notre reconnaissance passe donc par le remerciement et par le partage. Sans oublier que nul n'est à l'abri du besoin. **Le Prophète (QSSSL) a dit :** dans un hadith qoudoussi : «Dieu Très Haut et Béni m'a dit : "Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépenserai pour toi." Puis Il ajouta : "La main de Dieu est pleine et aucune dépense dure-t-elle nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les Cieux et la Terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser."»

(Rapporté par El-Boukhari).

Assadaqa multiplie vos biens

Ne croyez pas que l'excès de générosité pourrait vous mener à la pauvreté. Bien au contraire, elle est la cause même de la croissance de vos biens.

Le Prophète (QSSSL) a dit : «Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent [du ciel]. *Le premier dit :* "Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense", tandis que *l'autre dit :* "Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser"».

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Dieu Exalté soit-Il dit : «Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la Grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. «

(Sourate 2, verset 261).

Assadaqa purifie nos actions

Assadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes.

Dieu Exalté soit-Il dit : «Si vous donnez vos aumônes d'une manière visible c'est bien. Si vous le cachez pour les donner aux pauvres, c'est préférable pour vous. Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites.» **(Sourate 2, verset 271).** **Le Prophète (QSSSL) a dit :** «La charité éteint la faute, comme l'eau éteint le feu.»

(Rapporté par Tabarani)

Assadaqa sur des biens licites

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise.

Le Prophète (QSSSL) a dit : «Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illicite, en prélève pour faire des dons de charité et que ces dons soient agréés… Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude.»

(Rapporté par Ahmed)

Assadaqa aide à combattre l'indifférence

L'islam nous met en garde contre ceux qui compliquent la vie en communauté en laissant les autres se débattre dans leur misère avec une totale indifférence. **Le Prophète (QSSSL) a dit :** : «N'est pas croyant celui qui se rassasie et laisse son voisin d'à côté affamé.»

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

L'Islam est une religion fondée sur le don et la dépense, l'argent doit circuler dans la société. Il n'est pas interdit aux musulmans de profiter pleinement de ses biens mais il ne doit pas non plus tomber dans les excès. Il ne doit pas dilapider son argent ; l'homme qui gaspille le fait essentiellement pour assouvir ses désirs et il finit par oublier les besoins primaires d'autrui.

Dieu Exalté dit : «Ne faites pas d'excès. Il n'aime pas ceux qui font des excès.»

(Sourate 7, verset 31). *Et aussi :* «Que dépense donc de son aisance celui qui est à l'aise.»

(Sourate 65, verset 7)

Ne soyons pas esclave de nos biens, rendons justice à Dieu et redistribuons ce dont Il nous a gratifiés.

Dieu Exalté dit : «Dépensez [en aumônes] ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort ne vienne à chacun de vous.»

(Sourate 63, verset 10).

Ayons des âmes généreuses et des mains donatrices. Soulageons nos cœurs de tout ce que l'on a accumulé comme biens et qui nous causent autant de soucis. Investissons dans les actions que Dieu nous propose car elles nous rapportent non seulement un réconfort ici-bas mais aussi une réussite dans l'au-delà.

Dieu Glorifié soit-Il dit : «Ceux qui se défendent d'être avares sont ceux qui réussissent !»

(Sourate 59, verset 59).

Dieu Exalté dit : «Ceux qui recherchent constamment la Face de leur Seigneur ; ceux qui s'acquittent de la prière ; ceux qui font l'aumône, secrète ou publique, avec les biens que Nous leur avons accordés ; ceux qui repoussent le mal par le bien : voilà ceux qui possèderont la demeure finale, les Jardins de l'Eden.»

(Sourate 13, verset 22).

Le Prophète (QSSSL) a dit , un jour à Abou Dharr : «Penses-tu que la richesse soit l'abondance des biens ?» «Oui, ô Messager d'Allah.» «Tu penses donc que la pauvreté est la rareté des biens ?» «Oui ô Messager d'Allah !» «Non, la vraie richesse est celle du cœur et la vraie pauvreté est également celle du cœur.»

A Méditer

Le Pont

Voici l'histoire de deux frères qui s'aimaient beaucoup et vivaient en parfaite harmonie dans leur ferme. Jusqu'au jour où, un conflit éclata entre eux.

Les deux frères vivaient du travail de leurs champs. Ils cultivaient ensemble et récoltaient ensemble. Ils avaient tout en commun.

Tout commença par un malheureux malentendu entre eux. Mais peu à peu, le fossé se creusa jusqu'au jour où il y eut une vive discussion entre eux. Puis un silence douloureux qui dura plusieurs semaines. Un jour, quelqu'un frappa à la porte du frère aîné. C'était un homme à tout faire qui cherchait du travail ; quelques réparations à faire. «Oui, lui répondit-il, j'ai du travail pour toi. Tu vois, de l'autre côté du ruisseau vit mon petit frère. Il y a quelques semaines, il m'a offensé gravement et nos rapports se sont brisés. Je vais lui montrer que je peux aussi me venger. Tu vois ces pierres à côté de ma maison ? Je voudrais que tu en construises un mur de deux mètres de haut, car je ne veux plus le voir.»

L'homme répondit : «Je crois que je comprends la situation.»

L'homme aida son visiteur à réunir tout le matériel de travail puis il partit en voyage, le laissant seul pendant toute une semaine.

Quelques jours plus tard, lorsqu'il revint de la ville, l'homme à tout faire avait déjà terminé son travail. Mais quelle surprise ! Le grand frère fut totalement bouleversé. Au lieu d'un mur de deux mètres de haut, il avait plutôt construit un magnifique pont.

Précisément à ce moment-là, le petit frère sortit de sa maison et courut vers le grand frère en s'exclamant : «Tu es vraiment formidable ! Construire un pont après ce que je t'ai fait ! Je suis fier de toi !» Pendant que les deux frères fêtaient leur réconciliation, l'homme à tout faire ramassa ses outils pour partir.

«Non, attends ! lui dirent-ils. Il y a ici du travail pour toi.»

Mais il répondit : «Je voudrais bien rester, mais j'ai encore d'autres ponts à construire !»

Soyons des constructeurs de ponts entre les hommes et nous saurons les réconcilier avec la volonté d'Allah !



10 moyens d'accés à l'Amour d'Allah

1. La récitation du Coran en méditant ses versets, en essayant de comprendre leur sens et en cherchant à savoir ce qu'Allah veut nous transmettre.
2. Se rapprocher d'Allah par les œuvres surérogatoires. Cette initiative permet d'accéder au degré de ceux qui sont aimés, au-delà du degré de ceux qui aiment.
3. Invoquer Allah en permanence, en toute situation, que ce soit avec la langue, le cœur, l'acte ou l'état.

La part de l'amour témoigné à Allah est proportionnelle à la part le l'invocation qui Lui est consacrée.

4. Préférer ce qu'Il aime à ce qu'on aime quand on est attaqué par les passions ; et gravir les marches qui mènent vers ce qu'Il aime, même si la montée est pénible.
5. Examiner par son cœur les noms et les attributs d'Allah, les contempler, les connaître et se promener dans les jardins de cette connaissance, car quiconque connaît Allah à travers Ses noms, Ses attributs et Ses actes, L'aimera sans aucun doute.
6. Contempler Sa bonté, Sa bienveillance, Ses grâces et Ses bienfaits intérieurs et extérieurs ; cela invite à L'aimer.
7. Ce moyen est le plus extraordinaire. C'est l'humilité complète du cœur devant Allah.
8. Se consacrer à Allah quand Il descend (au ciel le plus bas le dernier tiers de la nuit) pour s'adresser confidentiellement à Lui, réciter Sa parole, se recueillir avec son cœur en observant les règles de convenance qu'exige la servitude, puis clôturer tout cela par l'imploration du pardon et le repentir.
9. Fréquenter ceux qui aiment Allah sincèrement, retenir leurs plus belles expressions comme on cueille les fruits les meilleurs, ne parler que s'il y a intérêt à le faire et qu'on est sûr que dans ce qui va être dit il y a un bien pour soi et une utilité pour autrui.
10. Ecarter tout motif qui s'interpose entre le cœur et Allah, Puissant et Majestueux.

L'imam Ibn El-Qayyim

Le mérite du savoir et la grandeur des savants

En louant le mérite du savoir et la grandeur des savants, le Coran vise par là les savants qui connaissent la Grandeur du Créateur à travers la grandeur de la Création.



L'Envoyé de Dieu a dit: «Dieu dira aux savants le Jour de la Résurrection, en s'installant sur Son Trône pour rendre la justice : Je n'ai placé Ma science et Ma magnanimité en vous que parce que je voulais vous pardonner pour ce que vous portez en vous, et je ne m'en soucie guère» [Rapporté par At-Tabarânî]. Le traditionaliste Al-Mundhari note à ce sujet: «Regarde cette expression de Dieu - qu'Il soit glorifié et exalté: {Ma science et Ma magnanimité} et médite là attentivement, tu verras que du fait de cette attribution à Lui-même - qu'Il soit exalté - cette science ne signifie pas celle de la plupart des gens de notre époque qui ne porte pas sur la connaissance de Dieu et la sincérité envers Lui.»

Du reste, il y a dans le rattachement de cette magnanimité aux œuvres, une indication qui montre qu'il ne s'agit pas ici de la science régie par l'impulsivité et les passions.

La bonne connaissance prime auprès de Dieu sur l'œuvre trouble et sur l'adoration rigide qu'entachent l'ignorance et la déficience. L'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) a dit: « *Le mérite du savoir dépasse celui de l'adoration*» [Rapporté par Al-Bazzâr]. Il a dit également dit : «*La meilleure adoration, c'est la connaissance de Dieu*» [Rapporté par At-Tabarânî]. Il a dit encore à Abû Dhar : «*Ô Abû Dhar ! Aller enseigner un verset du Livre de Dieu serait meilleur pour toi que d'accomplir cent raka'a. Aller enseigner un chapitre du savoir, peu importe qu'on l'applique ou pas, serait meilleur pour toi que d'accomplir mille raka'a*» [Rapporté par Ibn Mâjjah].

Le secret de ce jugement préférentiel réside dans le fait que l'adoration des ignorants, comme leur amitié, est de peu d'utilité dans la mesure où ils nuisent à eux-mêmes alors qu'ils veulent un profit pour leur personne, et dans la mesure aussi où ils nuisent à leurs amis alors qu'ils désirent leur tranquillité. En effet, les ignorants s'attachent à la religion avec rigidité et fanatisme superficiel. Car dans leurs moments de grossièreté et de stupidité, ils adoptent envers elle une attitude qui lui nuit et lui pose bien des problèmes. Quant aux gens doués d'intelligence, leur clairvoyance gouverne leur comportement. Ainsi, même si leur action est peu développée, elle est amplifiée par la clairvoyance qui l'accompagne.

Voilà pourquoi l'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) a dit: «*Un seul savant religieux (faqîh) est plus redoutable pour Satan que mille adorateurs*» [Rapporté par At-Tirmidhî]. Il a dit aussi: «*Le mérite du savant par rapport à l'adorateur s'apparente à mon propre mérite par rapport au plus inférieur parmi vous*» [Rapporté par At-Tirmidhî].

On rapporte également que l'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) a dit: «*Le mérite du savant dépasse celui de l'adorateur de 70 degrés. L'espace entre les deux degrés équivaut à la distance parcourue à marcher pendant 70 ans. Ceci parce que le démon introduit chez les gens une innovation blâmable, mais le savant s'en aperçoit et l'interdit, tandis que l'adorateur qui est absorbé par l'adoration de son Seigneur ne s'en occupe pas et ne la voit pas*» [Rapporté par Al-Asbahânî].

Il faut dire que la dernière partie de ce hadîth semble avoir été introduite par les rapporteurs pour expliquer ce qui précède. Comme l'esprit borné ne favorise pas le développement de la Foi et de l'excellence, Allah a dit: {**Voilà des exemples que Nous proposons aux hommes, mais ceux qui savent sont seuls à les comprendre**} [Sourate 29 : verset 43].

Allah a indiqué que la conscience qui pousse au bien, détourne du mal, reste vigilante et s'attache à l'agrément de son Seigneur, c'est la conscience du savant éclairé et averti : {**Est-ce que le croyant, prosterné ou debout, se livre à la piété durant la nuit ? Pense-t-il avec crainte à la Vie future ? Espère-t-il en la miséricorde de Son Seigneur ? Dis : Ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux ? Les hommes doués d'intelligence sont les seuls qui réfléchissent**} [Sourate 39 : verset 9].

La science, que le musulman recherche, aborde avec enthousiasme et pour laquelle on entreprend de longs voyages en Orient et Occident pour l'acquérir, n'est pas une science particulière qui a un début et une fin. En effet, ce qui élargit les horizons de la réflexion, enlève les obstacles devant l'esprit assoiffé pour plus de connaissance, tout ce qui raffermit les liens de l'homme avec l'Existence, lui ouvre de grandes perspectives pour plus de découvertes et de perception, lui apporte le bonheur dans le monde, la maîtrise de ses forces et l'exploitation de ses richesses, tout cela doit être recherché par le musulman. Car ce sens global est attesté par les versets coraniques et la sunna.

En effet, il y a de nombreux hadîths qui incitent à acquérir le savoir. Citons en quelques-uns dans ce sens : L'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) dit: «*Celui qui suit une voie à la recherche d'une science, Dieu lui facilite par là l'accès au Paradis*» [Rapporté par Muslim]. Il a dit également : «*Aucun homme actif n'acquière tant de mérite que celui de la science qui guide le chercheur vers la bonne voie ou lui évite de tomber dans un précipice. Et sa Foi ne suit la bonne voie que si son Esprit connaît la rectitude.*» [Rapporté par At-Tabarânî]. Il a dit aussi: «*Il n'y a de jalousie que pour deux choses : un homme auquel Dieu accorde de l'argent qu'il utilise pour la vérité contre ses détracteurs, et un homme auquel Dieu donne une sagesse qu'il pratique et juge selon elle.*» [Rapporté par Al-Bukhârî]. Il a dit encore : «*Dieu, Ses anges, les habitants des cieux et de la terre, même la fourmi dans son trou et le poisson au fond de la mer rendent la Grâce à celui qui initie les gens au bien*» [Rapporté par At-Tirmidhî]. Le sens général dans ces ahadîth implique la recherche de toute forme de science : connaître le bien, la sagesse, ce qui permet d'éviter les préjudices et ce qui apporte le profit. Car, limiter la science à une forme particulière du savoir comme le fait de limiter l'argent à une forme particulière de possession n'épuise pas le sens global de la connaissance.

En louant le mérite du savoir et la grandeur des savants, le Coran vise par là les savants qui connaissent la Grandeur du Créateur à travers la grandeur de la Création.

Par ce savoir, il vise la science produite par la réflexion sur le monde végétal et animal et sur la nature en général.

Allah dit : { **Ne vois-tu pas que Dieu fait descendre du ciel l'eau dont Nous faisons ensuite sortir des fruits diaprés ? Les montagnes sont marquées de stries blanches, rouges, de couleurs diverses ou d'un noir profond. Les hommes, les animaux, les bestiaux sont aussi de couleurs différentes. Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont seuls à Le redouter. Dieu est Puissant et Il est Celui qui pardonne**} [Sourate 35 : versets 27/28].

Allah dit également dit : { **Parmi Ses signes: la Création des cieux et de la terre; la diversité de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a vraiment là des signes pour ceux qui savent**} [Sourate 30 : verset 22].

Les sciences du vivant et celles de la Vie future s'égalent dans le service de la religion et l'éclaircissement de ses réalités. Tout ce qu'il y a, c'est que les sciences de la nature exigent de longues études. Quant aux sciences religieuses, elles sont accessibles à celui qui lui consacre quelques jours d'étude.

LES 40 NAWAWIYA

Hadith 15 - Les vertus islamiques

D'après Abû Hurayra (que Dieu l'agrée), l'Envoyé d'Allah (Paix et bénédiction sur lui) a dit : « Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il dise une bonne chose ou qu'il se taise. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il fasse du bien à son voisin. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il soit hospitalier à l'égard de son hôte.» {Hadith Sahih, rapporté par al Bukhârî (10/445) (n°6018), Muslim (1/68).}

Commentaire

Ce hadith comporte des règles de conduite obligatoires dont celle de faire preuve de générosité (ikrâm) à l'égard du voisin, car celui-ci a des droits sur nous. Les savants ont dit que si le voisin est musulman et un proche parent, il a sur nous trois droits : le voisinage, l'islam et la parenté. S'il est un musulman qui n'a pas de lien de parenté avec nous, il jouit de deux droits. Si c'est un mécréant qui n'a pas de lien de parenté avec nous, il a sur nous un seul droit, qui est celui du voisinage. L'hôte est celui qui vient s'installer chez toi dans ton pays alors qu'il est en voyage et de passage, il est donc un étranger. Quant à la langue, c'est ce qui est de plus le plus en défaveur de l'homme. Il doit donc surveiller ses paroles en ne disant que du bien ou en observant le silence.

Leçons tirées de ce hadith

- Le devoir de se montrer libéral à l'égard de son voisin, notamment éviter de lui faire du tort, être bienveillant à son égard. Celui, par contre, qui fait du tord à son voisin n'est pas croyant. Le Prophète (Paix et bénédiction sur lui) a en effet dit : « *Je jure par Allah qu'il n'est pas croyant ! Je jure par Allah qu'il n'est pas croyant ! Je jure par Allah qu'il n'est pas croyant !* » , « *Mais qui est-ce, lui demandat-on ?* ». Il a dit : « *Celui dont le voisin n'est pas à l'abri de son mal* » {Hadîth Sahîh, rapporté par al-Bukhârî (10/443), (n°6016)}.

- L'obligation de faire preuve d'hospitalité à l'égard de l'hôte, le Prophète (Paix et bénédiction sur lui) a en effet dit : «*Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il soit hospitalier à l'égard de son hôte*», et cela en lui préparant un climat où il se sent à l'aise. La période obligatoire de l'accueil est d'un jour et une nuit ; au-delA, c'est une faveur de celui qui offre l'hospitalité. Si l'invité dépasse trois jours et qu'il veut rester encore, il doit demander la permission à celui qui l'a accueilli pour ne pas le gêner. L'islam entretient les règles de voisinage et d'hospitalité, ce qui prouve sa perfection ; il comporte aussi bien le respect des droits d'Allah et le respect des droits des gens.

- Il est permis de ne pas appliquer le nom du «croyant» à celui dont la foi parfaite est absente. La négation de la foi est de deux sortes :

- Négation absolue par laquelle l'homme est mécréant, d'une mécréance qui l'exclue de la communauté.

- Négation indéfinie par laquelle l'homme est mécréant en ce qui concerne la vertu de la foi qu'il a négligée, il a toujours en lui une base de la foi, c'est là un des principes du credo des Gens de la sunna et de la communauté. L'homme peut donc réunir en lui des vertus de la foi et des vertus de la mécréance.

Hadith 15 - Ne laisse pas ta colère exploser

D'après Abû Hurayra (que Dieu l'agrée), un homme dit au Prophète (paix et bénédiction sur lui) : «*Fais-moi une recommandation*» ; « *Ne te mets pas en colère», répondit le Prophète (paix et bénédiction sur lui) . L'homme répéta plusieurs fois la même demande et à chaque fois, il lui disait : «Ne te mets pas en colère*». {Hadith Sahih rapporté par al-Bukhârî (n°6116), at-Tirmidhi (2021), Mâlik dans Almuwatta (2/362-466)}

Commentaire

Cet homme a demandé au Prophète (paix et bénédiction sur lui) de lui faire une recommandation, et il lui a répondu : «*Ne te mets pas en colère*». Il a laissé de côté la recommandation de la crainte d'Allah qu'Allah a recommandée à cette communauté et qu'il a recommandé à ceux qui, avant nous, ont reçu le Livre 1, car il sait que cette personne se met souvent en colère. Allusion au verset 131 de la sourate 4 : «*A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. A vous comme à ceux qui avant toi ont reçu le Livre, Nous recommandons de craindre Allah*». D'ailleurs, ce qui est visé par ce hadith, ce n'est pas l'interdiction de se mettre en colère, car c'est une nature de l'homme, mais qu'il se contrôle lorsqu'il est dans un état de la colère. La colère, en fait, est une braise que jette le diable (chaytan) dans le cœur du fils d'Adam. C'est pour cela que ses joues rougissent et les veines de son cou gonflent. Il devient même inconscient de ses actes. Il peut, dans un état de forte colère, commettre des actes dont les répercussions seraient graves et par la suite sources de grands regrets.

Leçon tirée de ce hadith

Le mufti doit respecter l'état de celui qui vient s'enquérir auprès de lui, il doit lui donner des réponses conformes à ce qu'exige sa situation. Il en va de même s'agissant de l'enseignant vis-à-vis de l'élève.

Boeuf carottes



Ingredients

- 1 kg de boeuf coupés
- 1 kg de carottes
- 2 oigons hachés
- 1 c à s de farine
- 1 bouquet garni
- sel, poivre
- 1 cube de bouillon de volailles
- 1 c à c de curcuma
- 1 batton de cannelle
- ½ c à c de gingembre
- persil hahcé
- huile d'olive
- de l'eau

Instructions

- Dans un faitrout , faite revenir les oignons hachés dans l'huile d'olive
- Ajoutez le boeuf coupé, les épices et faites revenir un peu
- Ajoutez la farine et faites revenir aussi
- Mouillez avec 1 litre d'eau et ajoutez le cube de bouillon, et le bouquet garni,ajoutez les carottes épluchées et coupées en rondelles pas très fines
- Laissez mijotez votre boeuf carottes à feu doux jusqu'à ce que la sauce se reduit et ajoutez le persil haché (réservez un peu pour me service)

citronnade maison à la menthe



Ingredients

- 1 citron
- 6 cuilléres de sucre cristallisé
- 1 litre d'eau
- quelques feuilles de menthe selon le gout

Instructions

- coupez le citron en morceaux avec la peau comprise ;
- placer dans le blender ajouter le sucre , l'eau 1 litre ou même un peu plus selon le goût bien mixer
- ajouter les feuille de menthe et continuer à mixer
- filtrer le tout en passoire en écrasant la pulpe mettre en bouteille au frigo c'est délicieux



TAJINE DE KEFTA AUX HERBES, ÉPICES ET AU CITRON

Ingredients

Pour les boulettes

- 500 g de viande hachée
- 3 c à s de crème fraiche ou de yaourt nature
- 2 c à c de paprika doux
- 1 c à c de cumin
- 1 c à c de coriandre moulue
- ¾ c à c de cannelle moulue
- ¼ c à c de noix de muscade moulue
- ¼ c à c de poivre de cayenne
- sel et poivre noir
- 2 c à s de coriande fraiche hachée

Pour la sauce

- 1 oignon rouge râpé
- 2 c à s de smen ou de beurre
- quelques pistils de safran dissoutent dans ¼ verre d'eau chaude
- 1 c à c de paprika doux
- ½ c à c de cumin moulue
- ½ c à c de curcuma moulue
- ¼ c à c de gingembre
- ¼ c à c de poivre
- 2 pincée de poivre de cayenne
- du sel selon votre goût
- 1 tasse hachée de coriandre fraîche
- 2 c à s de jus de citron

Instructions

réalisez les keftas

- Mettez tous les ingrédients dans un robot culinaire et mixez le tout, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène
- Réalisez des petits boules, à peut pret une 30 enne
- Réservez au réfrégirateur

Préparez la sauce

- Mettez un tajine ou une cocotte sur un feu moyen, mettez le beurre et faites revenir l'oignon haché dedans
- Ajoutez le de safran, épices, sel, ¾ de coriandre fraîche et ½ verre d'eau chaude
- Levez un peu le feu et portez à ebullition puis reduire le feu
- Couvrez et laissez mijoter doucement pour que les saveurs se mélangent à peut pret 10 minutes
- Ajoutez les kefta et laissez cuire pendant 30 minutes à couvert en les retournant à mi cuisson
- Ajoutez le jus de citron, goutez et rectifiez l'assaisonnement avec le sel et le poivre
- Au moment de servire, parsemez avec la coriandre qui reste
- Servez avec du pain bien chaud pour bien saucer, c'est tellement bon

Tiramisu au chocolat et aux cookies

Ingredients

- 250 g de mascarpone
- 3 oeufs
- 90 g de sucre
- 80 g de chocolat
- des cookies (8 à 10 cookies)
- Du cacao ou du chocolat pour décorer

Instructions

- mettez le chocolat dans un petit bol et faites fondre au micro ondes ou au bain marie
- séparez les jaunes des blancs d'oeufs
- battez les blancs d'oeuf en neige et réservez
- battez les jaunes d'oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- mélangez la mascarpone avec le chocolat
- ajoutez ce mélange au précèdent
- incorporez délicatement les blancs délicatement sans les casser pour avoir un tiramisu léger
- dans des verrines, cassez un peu de cookies au fond, mettez un peu de crème, encore des cookies et terminez avec la crème
- saupoudrez du cacao, ou du chocolat hachée

réservez au frais quelques heures



Cornets au poulet



les ingrédients:

- 1 rouleau de pate feuilletée
- reste de poulet, ou blanc de poulet doré dans un peu d'huile.
- crème béchamel
- fromage Edam, ou tout autre que vous aimez.

méthode de préparation:

- déroulez la pate feuilletée, coupez la en lanière de 1.3 cm de large
- badigeonnez la partie qui va être a l'extérieur avec un peu de blanc d'oeuf
- roulez la autour d'un cornet en inox (la partie badigeonnée vers l'extérieur)
- cuisez les cornets dans un four préchauffé a 160 degrés jusqu'a ce que les cornets prennent une belle couleur dorée

sortez les des four, et laissez bien refroidir avant de démouler.

- pour démoulez, tenez délicatement le cornet de pate dans votre main, et avec l'autre main pivotez tout doucement le cornet d'inox pour le séparer de la pate.
- après avoir préparer la béchamel, ajoutez dedans un peu d'Edam râpé
- coupez le poulet en petits morceaux
- mélangez le avec la crème béchamel.
- placez le mélange dans une poche a douille, et remplissez les cornets.
- vous pouvez décorer le haut du cornet avec un peu d'Edam râpé.
- servez avec une belle salade fraiche. ou présentez avec une chorba frik.

BOUQALA DU JOUR

Yadi fi yed khouya ou yed khouya bel henna wal youm sa'dou houwa ou ghadwa ana nat'henna

ILS TENTENT DE PASSER D'UNE MONTGOLFIÈRE À L'AUTRE EN MARCHANT SUR UNE CORDE TENDUE DANS LE VIDE



SEB MONTAZ EST un réalisateur qui n'a pas froid aux yeux. Le vide, ça le connaît, et la sensation ne l'effraye plus. Pour une de ses vidéo, il a tenté une expérience complétement folle : tendre une corde entre deux montgolfières en mouvement afin de passer de l'une à l'autre en marchant sur une corde. Avec lui, il a pris quelques français un peu casse-cous.
"Nous savons que cela va être difficile", commente l'un d'eux. "Nous n'avons jamais tenté de marcher sur la corde avec des point d'attache mobiles. On doit essayer, on doit tester."
"Nous ne savons toujours pas si ça va fonctionner ou pas !" confirme un autre aventurier alors que les ballons sont bientôt totalement gonflés. "Ca va peut-être être un désastre total…"
La corde fait 16 mètres. "C'est un truc de dingue, regardez-moi ça !", crie l'un deux alors qu'ils s'élancent dans les airs.
Un premier équilibriste se lance sur la corde mais tombe aussitôt. Par chance, il parvient à se rattraper. Il tente de remonter sur la corde, sans succès. "Je n'y arrive pas, je n'y arrive pas". Il remonte alors dans une des montgolfières.
Un second tente l'expérience et parvient à faire quelque mètre de plus… Malheureusement, il tombe dans le vide sous le rire des autres. Il faut avoir beaucoup de sang froid pour effectuer cette prouesse. Non seulement, les aventuriers tentent de s'élancer sur une corde entre deux ballons, mais s'ils tombent, aucune corde ne les retient. Sur leur dos, ils ont un parachute qu'ils doivent encore penser à enclencher s'ils tombent de la corde. Finalement, personne n'est parvenu à passer d'un ballon à l'autre… Mais les aventuriers ont promis de recommencer !

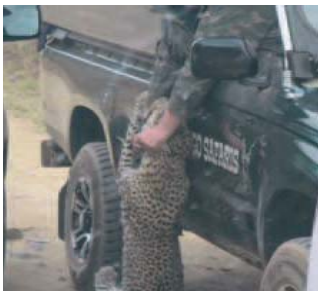
UNE PHOTO INCROYABLE D'UNE CORNEILLE SUR LE DOS D'UN AIGLE



LA PHOTO a été prise à Seabeck, dans l'état de Washington. Un cliché qui fait déjà le tour du monde tant il est improbable.
Phoo Chan, un photographe d'oiseaux qui travaille notamment pour National Geographic, a surpris un moment rare et unique. L'homme a en effet réussi à prendre en photo l'atterrissage d'une corneille sur l'arrière d'un aigle impérial. Un moment magique et rare.
"Les corneilles noires ont pour habitude d'agresser d'autres oiseaux, parfois plus grands de taille, pour les chasser de leur territoire. Ceux-ci s'envolent alors aussitôt", raconte-il, des propos traduits par Le Soir.
"Mais pas dans ce cas-ci. C'était une rencontre tout à fait amicale. La corneille s'est posée quelques secondes sur le dos de l'aigle qui n'a pourtant pas semblé être dérangé."

Un léopard s'attaque violemment à un véhicule de touristes lors d'un safari

AU COURS d'un safari en Afrique du Sud, Un léopard s'en est pris violemment à un véhicule transportant des touristes et a blessé le guide au bras. Les images sont très impressionnantes.
Gros coup de stress pour ces touristes et leur guide lors d'un safari en Afrique du Sud. Alors qu'ils visitaient le parc Kruger, un léopard a violemment attaqué leur véhicule. Sur les images de la vidéo, prises sur le vif par un témoin, on aperçoit l'animal s'aggriper au véhicule, tomber, puis reprendre son attaque. Il finit alors par attrapper le bras du guide, qui essaye désespérément de se retirer.
D'après les témoins, le guide qui transportant 6 à 8 touristes, aurait approché son véhicule – sans fenêtre – à seulement deux mètres de l'animal sauvage.
Le Huffington Post a relayé les propos de William Mabasa, le directeur de la communication du parc Kruger : Le félin aurait "sournoisement disparu" avant "d'attraper



soudainement" le bras du guide et de tenter de "sauter dans la voiture", a-t-il expliqué Finalement, un visiteur a réussi à faire fuir le léopard en le frappant avec la portière de la voiture. Le guide quant à lui est blessé au bras mais est parvenu à trouver un médecin sur place.

QUELLE EST DONC CETTE ÉTRANGE CRÉATURE?

UN MYSTÉRIEUX animal marin a été découvert au large de la Sibérie. Il possède un bec de dauphin géant, il a la taille de deux êtres humains adultes et sa queue est formée par des poils et des plumes.



Les scientifiques russes sont perplexes. Une étrange créature marine a été découverte sur l'île de Sakhaline (Russie), au large de la Sibérie à 9.000 km de Moscou.
"C'est une espèce rare", précise Nikolay Kim, un spécialiste russe dans le Siberian Times. "Il s'agit certainement d'un grand dauphin qui ne vivait pas dans les eaux russes. Il a probablement été emporté par le courant."
Cependant, cette drôle de bestiole possède des poils et des plumes. "Les dauphins n'en ont jamais", ajoute avec certitude Nikolay Kim.
Sur les réseaux sociaux, les internautes ont largement commenté cette photo. Pour certains, il s'agit d'un dauphin indien que l'on retrouve essentiellement en Inde, au Pakistan, au Népal et au Bangladesh. Il possède une bosse triangulaire à la place d'une nageoire. Mais surtout, il est bien plus petit que la créature découverte en Russie.
"Notre hiver est tellement rude que les dauphins indiens arrivent même à se couvrir de poils", plaisante Nikolay Kim.

Le saviez-vous

LE TRADUCTEUR EN CHEF POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN PARLE 32 LANGUES !



Apprendre une nouvelle langue est l'une des tâches les plus difficiles qui nécessite beaucoup de détermination et de travail. Être trilingue ou quadrilingue est déjà impressionnant, mais qu'en-est-il pour quelqu'un qui parle couramment beaucoup plus que trois ou quatre langues ?
Ioannis Ikonomou, le traducteur en chef pour le Parlement européen parle couramment 32 langues vivantes. Sa langue maternelle est le grec, à l'âge de six ans il a appris l'anglais, viennent ensuite l'allemand, l'italien, le russe, le français, le chinois… plus encore, cet homme maitrise une douzaine de langues mortes.

UNE JEUNE FILLE E 11 ANS A TROUVÉ UN MOYEN INSOLITE DE SE DÉBARRASSER DE SA DENT

LA SCÈNE a été filmé au ralenti, pour ne manquer aucun détail.
Pour la plupart des enfants, perdre ou se faire arracher une dent n'est la chose la plus agréable. Mais cette jeune américaine de 11 ans a voulu pimenter un peu les choses. Comme on peut le voir sur la vidéo, elle tente l'expérience… au tir à l'arc.
Filmée par une personne qui semble être son père, on l'apperçoit souriante mais un peu angoissée, un fil dépassant de sa bouche au bout duquel la dent est attachée. Elle tend ensuite l'arc, prête à tirer. Et déterminée, elle lâche la corde.
Le ralenti de la vidéo

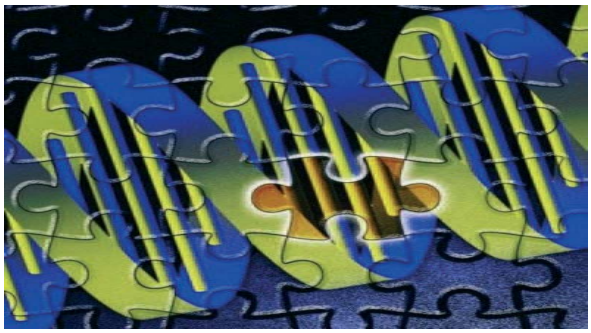


nous montre alors, seconde par seconde, sa dent se détacher net. Efficace !
Grant, un adolescent, a vécu un moment horrible. Le jeune homme avait mal à l'oreille mais il n'imaginait pas qu'elle était habitée par une énorme bestiole. "Au réveil, j'ai senti qu'il y avait quelque chose de bizarre!", a confié le jeune homme. Après avoir observé l'ouverture, il a vu un mille-pattes de plus de 10 centimètres. Il a capturé l'animal vivant avec l'aide de sa mère avant de se rendre à l'hôpital. Selon les médecins, le myriapode était en train de creuser un trou dans l'oreille de l'ado afin de traverser le tympan. Le jeune homme a trouvé la bête juste à temps.

Génétique : la diversité nous rendrait plus grands et plus intelligents

Une équipe internationale a épluché une centaine d'études concernant plus de 350.000 personnes et en tire cette conclusion : la diversité génétique améliore la réussite dans les études et augmente la taille des individus.

Les auteurs concluent que ces deux paramètres ont dû être prioritairement sélectionnés au fil des générations. La diversité n'aurait en revanche pas d'impact sur le risque de maladies diverses, cardiovasculaires notamment.



Génétique : la diversité nous rendrait plus grands et plus intelligents

Une équipe internationale a épluché une centaine d'études concernant plus de 350.000 personnes et en tire cette conclusion : la diversité génétique améliore la réussite dans les études et augmente la taille des individus. Les auteurs concluent que ces deux paramètres ont dû être prioritairement sélectionnés au fil des générations. La diversité n'aurait en revanche pas d'impact sur le risque de maladies diverses, cardiovasculaires notamment.

Quels sont les effets de l'homozygotie ?

Pour qui ne connaît pas ce joli terme, rappelons qu'il désigne le fait que les deux versions d'un gène, (les allèles), portées sur les chromosomes d'une paire, l'une venant de la mère et l'autre du père, sont identiques. On pense depuis longtemps que plus forte est la proportion de gènes homozygotes, plus forte est la susceptibilité à certaines maladies. Bref, que la diversité génétique est bénéfique.
Dirigée depuis l'université d'Édimbourg, une équipe internationale de chercheurs dans le domaine de la santé et de la génétique a procédé à une « méta-étude », c'est-à-dire une analyse des données produites par de précédentes études. Ils ont ainsi examiné 102 cohortes représentant 354.224 personnes et en ont extrait des informations sur la génétique, sur les indicateurs de santé et des renseignements personnels. Ils se sont intéressés à 16 gènes dont ils pouvaient mesurer la diversité et donc évaluer pour chacun la présence ou non de deux versions différentes, obtenant ainsi une évaluation de l'homozygotie de la personne.
Ce critère était alors comparé à différentes caractéristiques mesurées dans ces cohortes. Les résultats viennent d'être publiés dans la revue Nature.

Les boissons sucrées tueraient 184.000 personnes par an



LE SUCRE PRÉSENT dans les sodas favorise diabète, obésité, cancers et maladies cardiovasculaires. Conséquence : les boissons sucrées seraient à l'origine de 184.000 décès dans le monde chaque année, selon une étude publiée aux États-Unis.
Si l'on connaissait déjà les méfaits du saccharose — le sucre blanc — sur l'organisme, aucun chiffre n'évaluait précisément l'ampleur de ce fléau. « À travers le monde, la consommation de boissons sucrées serait à l'origine de 184.000 décès chaque année dans la population adulte », estiment des chercheurs américains dans le journal Circulation.
Pour évaluer cette incidence, l'équipe du professeur Dariush Mozaffarian, de l'université de Boston, s'est appuyée sur 62 travaux réalisés entre 1980 et 2010, à travers 51 pays. Au total, 611.971 dossiers de patients ont été analysés. Résultat, les boissons sucrées (notamment sodas, thés glacés et boissons énergisantes) sont à l'origine de 133.000 décès liés au diabète, 45.000 par maladie cardiovasculaire et 6.450 par cancer. La plupart de ces décès (76 %) sont répertoriés dans les pays à revenu faible et moyen. Les populations du Mexique (405 décès par million d'habitants) et des États-Unis (125) sont les plus touchées par l'impact des boissons sucrées.
Le saccharose « ne présente aucun bénéfice sur le plan nutritionnel », déclare Dariush Mozaffarian. « La réduction, voire l'élimination, du sucre dans nos apports peut aujourd'hui sauver des milliers de vies. L'équilibre nutritionnel vient en augmentant les apports en fruits et légumes », sources d'eau et de vitamines, mais aussi de fructose et de glucose, deux sucres dont l'organisme a besoin.

PRATIQUER UN SPORT POUR FACILITER LE SOMMEIL ?



Vous pensez que la fatigue engendrée par une activité physique va vous aider à mieux dormir, mais… encore faut-il savoir vous y prendre. Car en fonction de l'heure à laquelle vous le pratiquerez, un sport n'aura pas le même impact sur votre sommeil.

Les sports qui facilitent le sommeil

L'activité physique optimise en effet le sommeil, mais elle doit être d'une intensité moyenne et sans à-coups. Privilégiez alors les sports d'endurance. Un peu de course à pied, de vélo, de natation ou tout simplement une marche digestive régulera votre tension artérielle, vous videront la tête, bref vous permettront d'évacuer votre stress. Les bras de Morphée vous seront alors grands ouverts.

Sport et sommeil : choisir les bons horaires

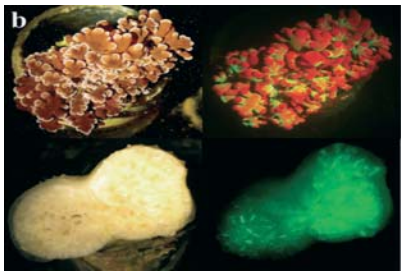
Pour concilier votre sport favori et un sommeil bien réparateur, vous devez faire attention au choix de vos horaires d'entraînement. Si les sports d'endurance – sans pour autant courir un marathon - ne craignent pas les horaires trop tardifs, des activités plus « agressives », comme le tennis ou le squash, risquent au contraire de vous éveiller. Vous sécréterez des endorphines, votre tension artérielle et votre température corporelle augmenteront et votre stress va s'amplifier. Environ 90 minutes seront nécessaires pour que cette excitation retombe. Si vous en avez la possibilité privilégiez des horaires en matinée ou dans l'après-midi.

Après le sport, un repas adapté

Après une séance de sport, inutile de vous jeter sur la nourriture. Un repas trop copieux ne fera que rendre votre endormissement plus difficile. Avant de vous coucher, accordez-vous donc une petite collation sucrée. Ses vertus antistress vous garantiront le sommeil du juste, et vous éviterez aussi une hypoglycémie nocturne. Souvenez-vous des recettes de vos grand-mères. Un bon lait chaud avec du miel, et au dodo. Peut-être avaient-elles tout compris à la diététique sportive.

D'étonnants coraux fluorescents découverts en mer Rouge

À PLUS DE 50 MÈTRES de profondeur, des animaux coralliens de la mer Rouge révèlent une fluorescence d'une surprenante palette de couleurs. Leurs pigments spécifiques pourraient ouvrir des perspectives d'applications en imagerie biomédicale.
Des coraux diffusant une lumière multicolore ont été découverts à plus de 50 mètres de profondeur, en mer Rouge, par une équipe d'explorateurs scientifiques révélant une incroyable fluorescence des coraux. Comme seules les longueurs d'onde de la lumière correspondant au bleu atteignent ces profondeurs, l'observation de colorations rouges, vertes ou encore jaunes était en effet inattendue.
« À notre grande surprise, nous avons constaté un certain nombre de coraux montrant une intense lueur verte ou orange. Cela ne pouvait être qu'en raison de la présence de pigments fluorescents », rapporte Gay Eyal, doctorant à l'université de Tel-Aviv, en Israël, et auteur principal



d'un article sur le sujet paru dans la revue PLos One. Ces protéines, lorsqu'elles sont éclairées par de la lumière bleue ou ultraviolette, sont en effet capables de renvoyer de la lumière de plus longues longueurs d'onde correspondant au rouge ou au vert.
Or, de tels pigments fluorescents sont connus pour être présents dans les tissus de coraux vivant à faible profondeur où ils assurent aux animaux une fonction de protection solaire. Ils participent également à la photosynthèse des algues symbiotiques que les coraux hébergent, une source d'énergie vitale pour eux. Trouver ces pigments fluorescents à de si sombres profondeurs intrigue donc les chercheurs.
Des coraux diffusant une lumière multicolore ont été découverts à plus de 50 mètres de profondeur, en mer Rouge, par une équipe d'explorateurs scientifiques révélant une incroyable fluorescence des coraux. Comme seules les longueurs d'onde de la lumière correspondant au bleu atteignent ces profondeurs, l'observation de colorations rouges, vertes ou encore jaunes était en effet inattendue.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

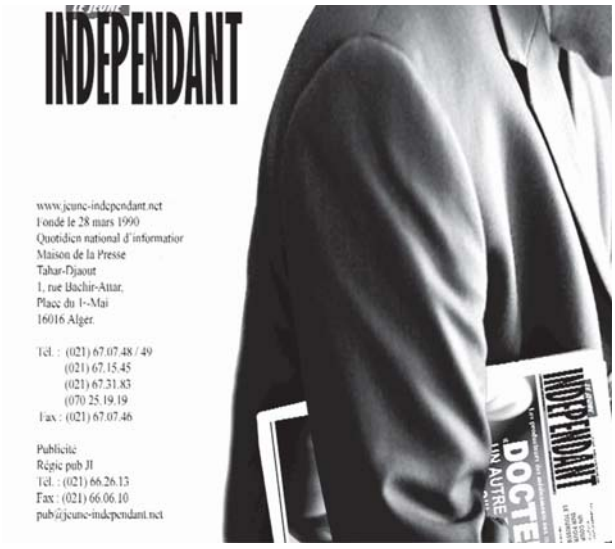
Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

TELEX

LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA: L'OMS PRÉCONISE LA VACCINATION PAR VOIE ORALE

L'ORGANISATION mondiale de la Santé (OMS) préconise l'utilisation de vaccins administrables par voie orale comme un moyen efficace pour lutter contre la propagation du choléra.
«L'utilisation de vaccins anticholériques oraux se révèle être un outil efficace pour contrôler les épidémies de choléra", a déclaré l'OMS dans un communiqué de presse rendu public lundi à Genève.
Des programmes de vaccination ont été mis en oeuvre pour cibler les communautés à risque au Soudan du Sud et en Tanzanie, où de nouveaux foyers de choléra ont fait leur apparition en raison de l'insécurité et des déplacements de population, selon l'organisation onusienne.
«Au Yémen, en proie à la guerre, et au Népal, ravagé par le tremblement de terre, l'OMS collabore avec les autorités nationales et les partenaires sur le terrain pour se préparer à d'éventuelles épidémies de choléra, ainsi qu'à des épidémies de diarrhée aiguë liée à l'eau", a indiqué l'OMS.
L'agent du choléra, le vibrio cholerae, est une minuscule bactérie qui se transmet par voie digestive, par ingestion d'eau, de boissons ou d'aliments souillés par des déjections contaminées ou par des mains sales.
Après une incubation courte, de deux à cinq jours, la maladie débute brutalement par de violentes diarrhées vidant littéralement l'organisme de son eau. En l'absence de soins immédiats basés d'abord sur une réhydratation, cette déperdition gravissime de liquides est souvent mortelle.
L'OMS et ses partenaires tentent actuellement de juguler les épidémies de choléra au moyen de programmes d'amélioration de la qualité de l'eau et des pratiques d'assainissement, de l'utilisation de vaccins anticholériques oraux, ainsi que d'une surveillance améliorée et d'une plus grande sensibilisation des communautés quant à la manière de contrôler la maladie.

Contrôle de glycémie: la limitation des bandelettes ne touchera pas tous les diabétiques



La décision de limitation des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boite par trimestre pour les diabétiques ne touchera pas toutes les catégories de ces patients, a indiqué un responsable du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«La décision portant sur la limite de l'usage des bandelettes d'auto-surveillance glycémique, n'inclura pas les diabétiques insulinodépendants (type 1), les diabétiques (type 2) traités par voie orale et injection d'insuline en même temps, ainsi que les diabétiques traités par voie orale exclusivement et ayant des difficultés à équilibrer leur glycémie", a expliqué le Directeur général de la Sécurité sociale au ministère, Djaoued Bourkaib.
Le même responsable a rassuré que cette décision "sera applicable après le mois de ramadhan" et concernera "uniquement les diabétiques (type 2) stabilisés et traités par voie orale exclusivement". Il a fait remarquer, en outre, que des abus de consommation de ce produit, disponible en tiers payant, ont été enregistrés, ajoutant que ces bandelettes sont à la charge de la sécurité sociale, à raison de 100%.
M. Bourkaib a précisé que cette décision vise à "rationaliser l'usage de ce produit et limiter les abus" et "ne porte pas atteinte à la qualité des soins, ni à l'accès aux médicaments ou aux produits de santé".
Il a estimé, à ce propos, qu'une boite de bandelettes (50 unités) d'auto-surveillance de la glycémie par trimestre "est suffisante" pour les diabétiques (type 2) stabilisés et traités par voie orale exclusivement pour contrôler d'une manière raisonnable leur glycémie, précisant que cette catégorie nécessite seulement "quelques contrôles par semaine".
Toutefois, il a indiqué que les diabétiques concernés par cette décision qui "revendiquent plus d'une (1) boite par trimestre au regard de leur état de santé, subiront un petit contrôle médical à raison d'une seule fois, pour prétendre à ce droit", a-t-il ajouté.
Selon le même responsable, la consommation nationale en bandelettes d'auto-surveillance glycémique est énorme, précisant que le marché algérien enregistre annuellement "une consommation de plus de 13 millions de boites.

M. BOUCETTA, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DIABÉTIQUES

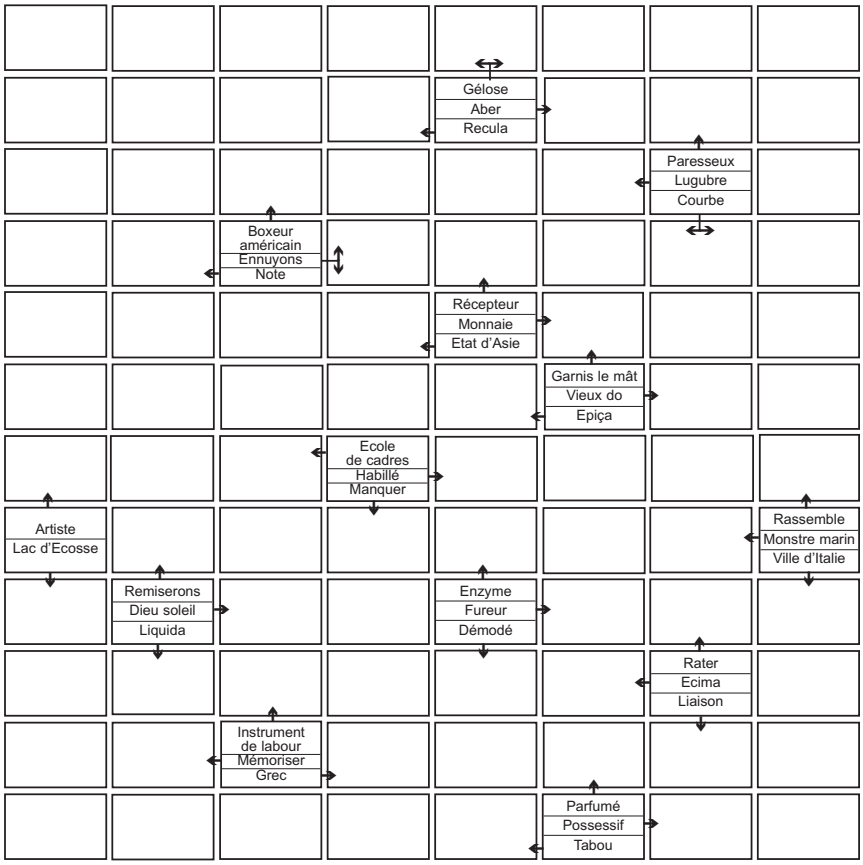
Les associations de diabétiques rejettent la décision

LA FÉDÉRATION nationale des associations de diabétiques a exprimé son rejet de la décision de limitation des bandelettes d'autosurveillance glycémique à une seule boite par trimestre pour les diabétiques de type 2 stabilisés et traités par voie orale exclusivement.
M. Boucetta a estimé inacceptable la décision de la caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) devant entrer en vigueur après le mois de ramadhan, au regard du nombre de contrôles de la glycémie effectués par jour (4 à 5 fois).
Selon M. Boucetta, une seule boite de bandelettes d'autosurveillance glycémique par trimestre (2 contrôles par jours) est "insuffisant" pour les diabétiques de type 2 en raison des risques de complications auxquels les patients sont sujets même si le taux de glycémie dans le sang est relativement stable.
Il a déploré une décision "unilatérale" adoptée par la CNAS sans consulter les partenaires (médecins spécialistes, associations de diabétiques, pharmacies), estimant que la limitation des bandelettes d'autosurveillance glycémique devait être décidée par le médecin traitant et non par l'administration de la CNAS qui a annulé la même décision en 2011. 500.000 diabétiques (types 1 et 2 confondus) sont traités par voie orale et injection d'insuline en même temps, a-t-il fait savoir s'interrogeant sur les motivations de la CNAS qui a axé sa décision sur les diabétiques de type 2 stabilisés et traités par voie orale exclusivement.

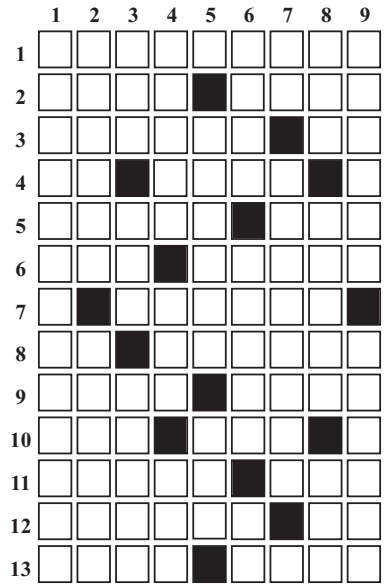
L'OMS appelle à imposer davantage de taxes sur les cigarettes pour lutter contre le tabagisme

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a appelé, hier à imposer davantage de taxes sur les cigarettes pour contribuer à la lutte contre le tabagisme.
«Les gouvernements omettent d'utiliser une mesure peu onéreuse qui a fait ses preuves pour réduire la demande de tabac, sauver des vies et lever des fonds pour renforcer les systèmes de santé", a déploré l'OMS dans son rapport sur "l'épidémie mondiale de tabagisme 2015", soulignant que de nombreux pays ont des taux de taxation extrêmement bas. Pour la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, la hausse des taxes sur les produits du tabac est "l'un des moyens les plus efficaces, et les moins coûteux pour réduire la consommation de produits qui tuent, tout en générant des revenus substantiels". Selon le directeur de la prévention des maladies non transmissibles (MNT) à l'OMS, Douglas Bettcher, des données probantes révèlent que la hausse des prix des produits du tabac associée à l'augmentation des taxes entraîne une baisse de la prévalence du tabagisme et ses effets néfastes tels que les décès par cancer pulmonaire.
La taxation du tabac pourrait également être une source essentielle de financement pour la mise en úuvre des objectifs de développement durable pour l'après-2015 convenus sous les auspices de l'ONU.
Environ une personne meurt toutes les six secondes d'une maladie liée au tabagisme, soit approximativement six millions de personnes par an, selon les estimations de l'OMS. Si des mesures rigoureuses ne sont pas prises pour endiguer le tabagisme, ce chiffre devrait augmenter pour dépasser plus de huit millions de personnes par an d'ici à 2030.

Mots fléchés n° 1385



Mots croisés 9/13 n° 1385



HORIZONTALEMENT

1. Verbiage – 2. Fit son nid – Il peut être chevelu – 3. Expression féline – Guide de mine – 4. La 5 va à Sétif – Court – 5. Etrange – Cri de douleur – 6. Possessif – Rapports – 7. Recouvrent les couronnes – 8. Forme d'être – Griffes – 9. Protubérance – Pas de quoi s'inquiéter – 10. Pépinière de ministres – Rend décent – 11. Dans les ordres – Pour raccourcir – 12. Au pis aller – Agrément américain – 13. Est utile – Contractions involontaires.

VERTICALEMENT

1. Cris d'éléphants – 2. Félidé – Parlant – 3. Un certain acide – A l'audace – Navet – 4. Pas glabre – Partie du discours – Unité de luminance – 5. Aromate – Il arrive sur le ventre – 6. Maladie juvénile – Tourné – Lien grammatical – 7. Gobé – Banqueroute – 8. Meuble de repos – Organisme de sondages – Faux brillant – 9. Champs de courses romains – On y mange sur le pouce.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1384

Horizontalement

AVENANTS
PARER – VA
ARETES – S
RI – TSARS
TALE – LIE
ENA – SEXE
– TIBERE –
VENIR – SE
A – ELAN – P
NI – ECOLE
TORS – RUE
ANE – IDES

Verticalement

APARTE – VANTA
VARIANTE – ION
ERE – LAINE – RE
NETTE – BILES –
ARES – SERAC – I
N – SALER – NORD
TV – RIXES – LUE
SASSEE – EPEES

SOLUTION N° 1384

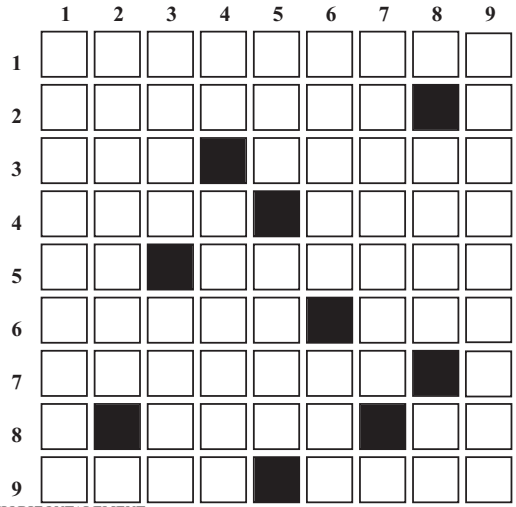
HORIZONTALEMENT

IRRADIEES
RHUME – TNT
REDINGOTE
ETE – VICE –
MESSES – TA
EU – ARABES
DRAP – NESS
I – SENTI – E
ANTRE – GAZ
BAI – VIES –
LISSER – PO
EN – ISATIS
SELS – SUCA

VERTICALEMENT

IRREMEDIABLES
RHETEUR–NAINE
RUDES– ASTIS – L
AMI – SAPER – SIS
DENVER – NEVES –
I – GISANT – IRAS
ETOC – BEIGE – TU
ENTETES – ASPIC
STE – ASSEZ – OSA

Mots croisés 9/9 n° 1385



HORIZONTALEMENT

1. Première partie du tube digestif – 2. Cabane pour lapins – 3. Pour montrer – Variété de putois – 4. Opinion – Signe de l'âge – 5. Possessif – Capitale de l'Arménie – 6. Dieu des guerriers – Bouleversé – 7. Voisines du phoque – 8. Carapace d'oursin – 9. Transpirer – Potes.

VERTICALEMENT

1. Circonstances – 2. Hissant – 3. Veuve au bûcher – Fixé dans le temps – 4. Opus – Etreindre – 5. Tarin – Rayons – 6. Espace de temps – Lettre grecque – 7. Surgis – 8. Fromage de Hollande – Note de musique – 9. Ereintées.

SOLUTION N° 1384

HORIZONTALEMENT

PROSPERER
RIPA – MUSE
ENTREMETS
ACERBE – OC
LE – ARNICA
A – SUIES – P
BRU – ERODE
LACAT – LUE
ET – REVERS

VERTICALEMENT

PREALABLE
RINCE – RAT
OPTE – SUC –
SARRAU – AR
P – EBRIETE
EMMENER – V
RUE – ISOLE
ESTOC – DUR
RESCAPEES





soduku 115

Pour jouer au Soduku

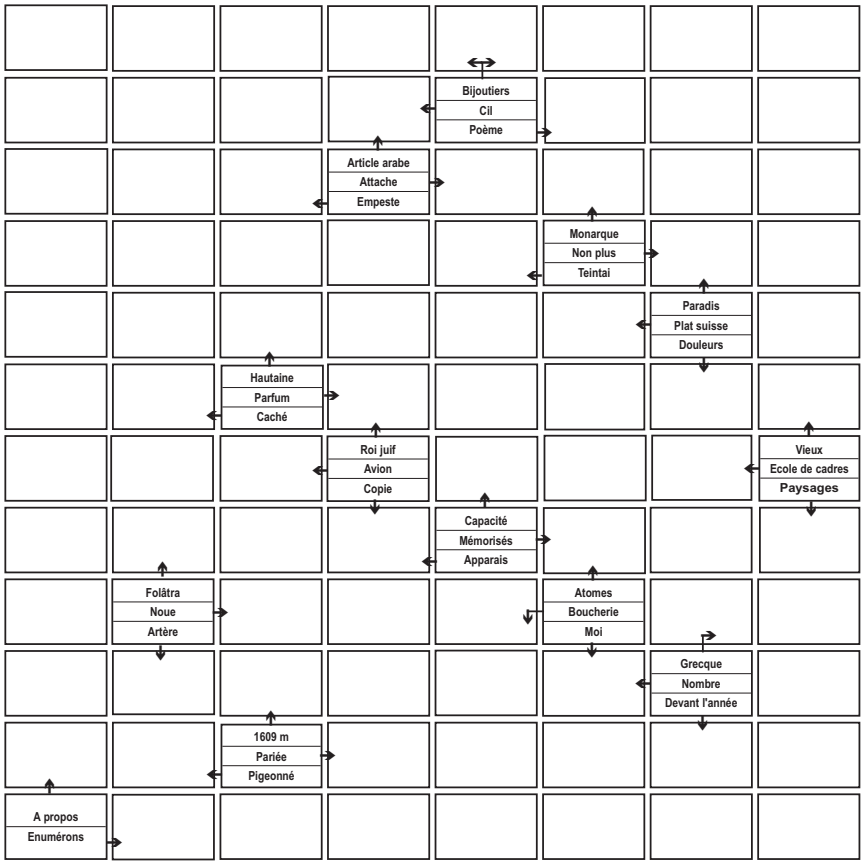
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5			7		9		
2			1		9		5	
					6		8	3
8							2	
			2		4			
	3							6
3	1		4					
	7		3		2			9
		4		1			3	

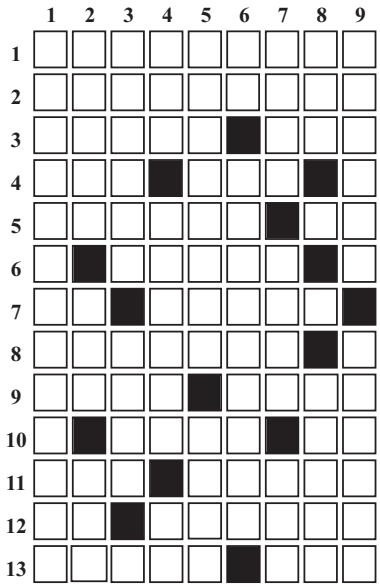
SOLUTIONS

7	2	8	9	3	5	1	6	4
1	5	3	4	6	7	9	8	2
9	4	6	1	2	8	7	3	5
4	6	7	3	5	1	8	2	9
8	1	5	2	9	4	6	7	3
3	9	2	8	7	6	5	4	1
2	3	1	7	8	9	4	5	6
5	8	9	6	4	2	3	1	7
6	7	4	5	1	3	2	9	8

Mots fléchés n° 1456



Mots croisés 9/13 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1455

Horizontalement

EMPORTER
NOUS - AMI
DURES - US
OTERAS - E
SU - ALITE
- RE - IDE -
MENA - ARC
OSTIE - NE
U - ARMEES
DAM - SN - S
RIEN - ETE
ESSAYEES

Verticalement

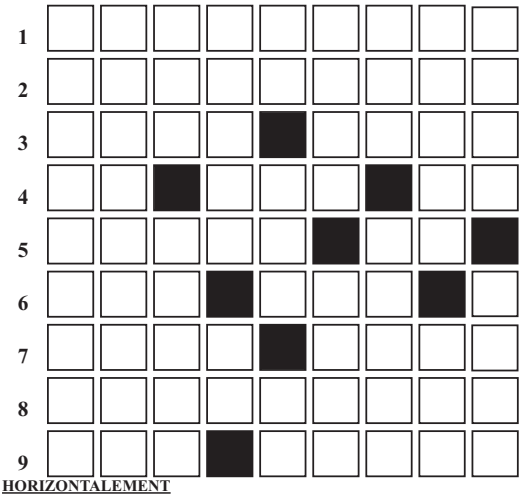
ENDOS - MOUDRE
MOUTURES - AIS
PURE - ENTAMES
OSERA - AIR - NA
R - SALI - EMS - Y
TA - SIDA - ENEE
EMU - TERNE - TE
RISEE - CESSES

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DROGUISTE
RECONDUIT
OS - SIERRA
I - ESSAI - G
TIGE - LEVE
ILE - VISER
ELEVES - TE
RE - ENTEES
STRIDENT -
- TELS -GIN
ORAL - MISE
BELEMENTS
ISE - ESSES
Verticalement
DROITIERS -
OBI
RES -
ILLETTRES
OC - EGEE -
REALE GOSSE -
VEILLE -
UNIS - VENDS - ME
IDEALISTE - MES
SURIES - ENGINS
TIR - VETETIS-TE
ETAGERES - NESS

Mots croisés 9/9 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	

SOLUTION

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE:

Arbitres maliens pour le match USMA- El-Merrikh du Soudan

UN TRIO D'ARBITRES malien a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier la rencontre USM Alger-El Merrikh du Soudan, vendredi prochain (22h30) au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) en ouverture de la 2e journée du groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions. Mohamed Keita sera l'arbitre principal du match, assisté de Bala Diarra et Drissa CamoriNiari.Le Tunisien, Mourad Edaâmi, a été choisi comme commissaire au match, alors que le Marocain Abdellah Othmane fera office de coordinateur général. L'USMA sera privée pour la circonstance des services de deux joueurs clés : KaddourBeldjilali, blessé, et Zineddine Ferhat, suspendu. Les Soudanais, quant à eux, se déplaceront à Alger sans leur défenseur Alaâeddine Youcef, suspendu lui aussi.Les deux équipes se partagent la première place de leur groupe grâce à leurs victoires lors de la première journée. L'USMA s'est imposée sur le terrain du tenant du titre l'ES Sétif (2-1), alors qu'El-Merrikh a battu à domicile le MC El Eulma, troisième représentant algérien dans cette compétition (2-0).

MOURAD MEGHNI DIT OUI AU CS CONSTANTINE

L'ANCIEN FOOTBALLEUR international Mourad Meghni a répondu "oui" aux dirigeants du CS Constantine pour porter le maillot des "Verts et Noir", a annoncé lundi à l'APS le porte-parole de l'administration du club de Ligue 1 algérienne de football, RafaaBendoukhane. L'ex-meneur de jeu de la Lazio de Rome avait demandé, vendredi dernier, quelques heures après avoir été accueilli en star par les ''Sanafir'', trois jours de réflexion pour voir dans quelle mesure il pourrait s'adapter dans la ville de Constantine, ainsi que pour d'autres raisons d'ordre personnel. Selon M. Bendoukhane, Mourad Meghni retournera à Constantine dans deux jours pour effectuer la traditionnelle visite médicale avant la signature d'un contrat de deux saisons. La nouvelle recrue du CSC, qui a raté le stage d'Ain Draham (Tunisie) où se trouve actuellement l'équipe, sera présente au second stage prévu à partir du 27 juillet au Maroc, a encore indiqué le porte-parole du club.

FOOTBALL-MÉDIAS: LE CR BELOUIZDAD LANCE SON SITE INTERNET

LE CR BELOUIZDAD (Ligue 1 algérienne de football) a lancé dimanche son site internet officiel (www.crb.dz), coïncidant avec la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Ce site, dont l'interface est aux couleurs du club, rouge et blanc, comporte plusieurs rubriques : Actualités, Equipes, le club, le stade, les supporters, vidéos, photos, et boutique.A la Une de ce site, sont postées les photos des nouvelles recrues du Chabab, à l'image de Bouazza et Belaili. Une rubrique "Dernières nouvelles" est également accessible et offre les nouveautés concernant l'actualité de l'équipe. Enfin, une rubrique "Nos légendes" évoque le parcours des anciennes vedettes du CRB : Lalmas, Salmi, Abrouk, Kalem, Zitoun, Achour.

EN PRÉVISION DE SON MATCH CONTRE L'ES SÉTIF- MCE EL EULMA

Le Babya sous pression

Loin de s'être encore remis du choc suite à sa rétrogradation en Ligue 2, le MCEE a raté son entame dans la phase des poules de la LDC avec une défaite face au Merreikh du Soudan dans le cadre de la 1ère journée. Mais la tension est montée d'un cran pendant la préparation du match derby contre l'ESS lorsqu'une frange de supporters, n'ayant toujours pas digéré la descente au palier inférieur, a pris à partie les joueurs, chose qui a pesé sur les joueurs de l'entraîneur Hadjar en plus de celle ayant trait au challenge africain.



Aux dernières informations, les dirigeants ont décidé d'isoler l'équipe de la pression des supporters, et ce pour lui permettre de préparer la prochaine sortie face au tenant du titre africain dans de meilleures conditions sachant que le rendez-vous de samedi est décisif pour Derardja et consorts.

LE GROUPE AU COMPLET.

En prévision du match comptant pour la seconde journée de la C 1 de la poule B, le Babya sous la houlette du coach Hadjar a mis en œuvre un programme de travail dans le souci de mettre tous les atouts de son côté surtout que l'ex-entraîneur de l'O Médéa a bénéficié du retour de tous ses joueurs en particulier Derardja, Hamiti et Chenihi, le trio percutant de l'attaque. Ceci dit, l'international Chenihi vient de parapher un bail de 3 ans avec le club africain de Tunisie mais une question se pose pour lui : son nouveau club employeur le laissera-t-il à la disposition de son club El Eulma pour jouer le reste des rencontres de la LDC ; un vrai casse-tête pour le coach. Mais dans un autre registre, l'entraîneur Hadjar devra désormais se passer des services du gardien Ousserir, parti monnayer son talent ailleurs ; d'Oussalah, encore sous le coup de la suspension ; il n'en demeure pas moins que le néo technicien aura des cartes de rechange pour palier ses défections.

LA CONFIANCE RETROUVÉE.

Pour clore sa préparation, l'entraîneur Hadjar a programmé une joute amicale en vue d'évaluer les capacités de ses troupes et leurs aptitudes à la compétition. Le test face à l'US Chaouia a rassuré le staff technique, puisque son équipe a remporté une large victoire, certes stimulante pour les joueurs qui ont retrouvé confiance et joie de jouer après avoir surmonté la pénible épreuve de la relégation. Alors que le staff a retenu des enseignements qui lui serviront de repères pour préparer la rencontre décisive de samedi face à l'Aigle Noir. **Nassim A.**

JEUX PARALYMPIQUES-2016 (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GOAL-BALL):

Les premiers engagements annoncent une participation record

NEUF PAYS chez les hommes et cinq en dames dont l'Algérie ont rempli le premier engagement de participation aux Championnat d'Afrique des nations de goal-ball, prévu en Algérie du 20 au 27 novembre 2015, qualificatifs aux Jeux Paralympiques de Rio-2016, a-t-on appris mardi auprès de la fédération algérienne handisport (FAH). Outre de l'Algérie, il s'agit de l'Egypte, Maroc, Rwanda, Ghana, Centrafrique, Congo, Cap Vert et du Tchad, pour les hommes, et l'Algérie, l'Egypte, Ghana, Congo et du Cap Vert pour les dames. «Après le 20 mai dernier, délai de rigueur pour la réception des premiers engagements des pays participants aux deux rendez-vous d'Alger, ont reçu les confirmation d'engagement de neuf nations chez les hommes et cinq en dames y compris l'Algérie», a déclaré le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine, ajoutant que la seconde opération, qui se devrait se terminer le 20 août prochain, est en cours. La qualification pour les derniers Paralympiques de Londres avait réuni les pays africains et ceux de l'Océanie et le tournoi s'est déroulé en Australie. L'Algérie avait arraché le seul ticket qualificatif en battant le pays hôte (l'Australie). Outre l'Algérie, championne d'Afrique en titre, la compétition (jouée en aller et retour) avait regroupé l'Australie (championne de l'Océanie) et la Nouvelle-Zélande (vice-championne), alors que l'Egypte avait déclaré forfait en dernière minute. Pour les qualifications aux JP de Rio-2016, l'IBSA a décidé de séparer les continents afin d'assurer la présence d'au moins d'une nation par continent au rendez-vous de Rio au Brésil. «De toutes les façons, on sera prêt pour accueillir le nombre qu'ilfaut au championnat d'Afrique. Pour l'instant, on a fait le nécessaire et on attend les confirmations finales de participation des pays dont la date limite est fixée au 20 août prochain», a assuré le DTN. En marge de ces championnats d'Afrique (hommes et dames), prévus à la salle de OMS de Cheraga (Alger), l'IBSA (l'Association internationale des Sports pour visuels) a demandé la collaboration du Comité d'organisation des deux compétitions pour la tenue de stages de formation pour arbitres et entraîneurs en prélude des deux tournois. «L'IBSA a demandé notre collaboration pour l'organisation des stages de formations pour les officiels (chose qui se fait avant le début de chaque tournoi de grande envergure). C'est généralement, deux jours à trois jours avant le coup d'envoi des compétitions que ses stages sont organisés, donc, il n'y aura aucun problème là-dessus», a conclu M. Aichaine. Concernant les championnats d'Afrique (hommes et dames) de handibasket que l'Algérie abrite aussi, du 28 octobre au 8 novembre et qui qualifient les sélections championnes aux Jeux Paralympiques de Rio-2016, aucune information sur les participants n'est parvenue à jour à la fédération algérienne handisport (FAH). «Sur ce dossier, et selon les usages réglementaires, les confirmations de participation aux compétitions régionales et continentales sont envoyées directement à l'instance internationale (IWBF) qui se charge d'envoyer aux pays organisateurs une copie de l'engagement de participation des sélections. Et pour l'instant on a eu une copie de la notification du Maroc», fait savoir le directeur technique national.

ALLOCUTION ET RÉPONSES À LA PRESSE DU MINISTRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SERGUEÏ LAVROV LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE À L'ISSUE D'UN ENTRETIEN AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ET MINISTRE SYRIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES WALID MOUALLEM, MOSCOU, LE 29 JUIN 2015

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ravis d'accueillir à Moscou la délégation syrienne présidée par le Vice-président du Conseil des ministres et Ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem.

Ce matin, nous avons eu un entretien approfondi. Nous rentrons tout juste du Kremlin où monsieur le Ministre a été reçu par le Président russe Vladimir Poutine. Bien évidemment, au centre de l'attention figuraient les tâches visant à intensifier les efforts pour surmonter la crise syrienne. Comme l'a souligné Vladimir Poutine, l'analyse objective de la situation actuelle et les nombreux contacts avec les pays de la région, dont les voisins de la Syrie – la Turquie, l'Arabie saoudite, la Jordanie – permettent de conclure que tous les pays de cette région et en dehors sont préoccupés par l'activité terroriste de l'organisation État islamique (EI) et d'autres groupes radicaux professant l'extrémisme violent.

Nous sommes convaincus – et le Président russe Vladimir Poutine l'a prôné – de la nécessité pour tous les pays de la région de mettre de côté les divergences, qui ont toujours existé et demeureront probablement sur certaines questions, pour concentrer tous leurs efforts sur la lutte contre la menace commune – le terrorisme.

En cas de réussite, nous ferions le pas suivant crucial en ce qui concerne le consensus né après la déclaration adoptée par le G8 il y a deux ans, en juin 2013, quand on avait appelé au sommet en Irlande du Nord le gouvernement syrien et l'opposition à unir leurs efforts contre les terroristes et à les chasser du pays. Cette tâche reste d'actualité, mais compte tenu de l'ampleur des activités de l'EI et de ses complices, les Syriens à eux seuls manquent de moyens. C'est pourquoi nous appelons tous les pays de la région à coordonner leurs actions dans la lutte contre cette terrible menace. Bien sûr, cela ne signifie aucunement que nous mettons de côté d'autres tâches fixées dans le communiqué de Genève du 30 juin 2012, notamment l'établissement d'un dialogue politique mené par les Syriens eux-mêmes dans le but de déboucher sur des accords reflétant l'entente générale entre tous les groupes syriens.

Ces deux dernières années la Russie s'est prononcée constamment pour que le communiqué de Genève ne reste pas lettre morte. C'est sur notre initiative que ce document primordial a été approuvé au Conseil de sécurité des Nations unies, mais pas immédiatement, parce qu'au départ nos partenaires occidentaux ne voulaient pas le faire. Ensuite, nous avons essayé d'apporter notre contribution afin de préparer le terrain pour la reprise des négociations. Nous avons organisé à Moscou deux réunions qui ont permis au gouvernement syrien et à divers groupes constructifs de l'opposition syrienne de tomber d'accord sur les principes généraux visant à préserver la Syrie comme un État souverain, territorialement intègre et indépendant où seraient garantis les droits de tous les groupes ethniques, confessionnels et autres.

Nos efforts étaient coordonnés avec d'autres pays, notamment l'Égypte, qui souhaite également contribuer à créer les conditions nécessaires pour rétablir les négociations officielles sur le processus de paix syrien.

Les résultats des deux rencontres à Moscou sont fixés dans une liste de principes. Nous voudrions continuer d'aider avant tout les Syriens, pour qu'ils concrétisent les idées et les approches contenues dans ces principes. Pour contribuer à ce processus et préparer le terrain à la reprise des négociations, nous sommes prêts à étudier la possibilité d'organiser une troisième réunion consultative à Moscou. Nous en avons également parlé aujourd'hui avec le Ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem.

Tout cela doit aider le représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu pour la Syrie Staffan de Mistura, qui organise des consultations intensives, à jeter les bases d'un processus de paix qui ne peut être que global avec la participation de tous les groupes syriens sans exception.

Comme je l'ai déjà mentionné, le communiqué de Genève du 30 juin 2012 représente une base solide de ces efforts, même s'il est évident qu'au vu de la montée sans précédent de la menace terroriste il faut accorder une attention particulière à ce problème. Nous espérons que Staffan de Mistura s'y attellera.

Je voudrais souligner encore une fois que la tâche de la communauté internationale, y compris les voisins de la Syrie, les Européens, la Russie, les USA et l'Onu, consiste à ne pas imposer quoi que ce soit aux Syriens, mais à



créer les conditions pour un dialogue inclusif, qui leur permettrait d'arriver à une entente générale entre eux.

Nous avons également évoqué aujourd'hui les relations bilatérales, y compris la mise en œuvre des accords d'octobre dernier signés lors de la réunion de la Commission intergouvernementale pour la coopération commerciale et économique.

La Russie – et le Président russe Vladimir Poutine l'a réaffirmé aujourd'hui – continuera de soutenir le peuple et le gouvernement syrien dans ses efforts pour régler les problèmes socioéconomiques dans la crise actuelle et pour renforcer sa capacité de défense face à la menace terroriste.

Nous sommes satisfaits par le caractère traditionnellement amical de notre entretien d'aujourd'hui. Nous continuerons de soutenir le peuple syrien dans ces épreuves difficiles.

Question (aux deux ministres): Dans le contexte de la menace croissante de l'État islamique dans la région, notamment, en Syrie, des contacts ont lieu à différents niveaux. Peut-on dire que nous entrons dans une nouvelle phase du règlement de la situation en Syrie? Quelles sont les perspectives des contacts possibles entre les dirigeants syriens et les leaders des puissances régionales – l'Arabie saoudite et la Turquie?

Sergueï Lavrov: Vous savez, laissons les concepts de "nouvelle phase" et de "nouvelle étape" aux historiens, qui décriront ce qui se passe maintenant. Nous sommes focalisés sur la politique pratique, qui exige de mettre de côté, le plus tôt possible, tout ce qui n'est pas lié à la lutte contre le terrorisme, et de concentrer nos efforts communs sur la lutte contre l'EI, le Front al-Nosra et d'autres groupes similaires. Comme je l'ai déjà dit, aujourd'hui, de nouvelles conditions objectives sont réunies pour cette lutte, car tous les pays de la région - et pas seulement eux – sont conscients de l'ampleur de cette menace. L'EI fait déjà son apparition en Afghanistan, affiche ses ambitions pour l'Asie centrale, et selon de nombreux faits qui en témoignent, même les phénomènes terroristes en Europe sont directement liés à ce groupe. Donc, la prise de conscience générale de la menace globale doit l'emporter sur les intentions géopolitiques individuelles et les objectifs unilatéraux.

Les différends peuvent être réglés dans le cadre d'un dialogue, mais il est très difficile de mener un dialogue entre les États sur des questions controversées, lorsque l'existence même de ces États est menacée par l'invasion terroriste et par la transformation en "califat". Comme vous le savez, cet objectif est proclamé et largement partagé par plusieurs groupes extrémistes du Pakistan jusqu'au Nigeria.

Nous parlerons, donc, plus tard de la nouvelle étape, et aujourd'hui, nous voulons poursuivre nos efforts laborieux pour atteindre un consensus. Peut-être, ce ne sera pas une coalition dans le sens classique du terme, mais la coordination des actions de tous ceux qui luttent contre la menace terroriste est absolument nécessaire.

Question: Dans le cadre des efforts politiques de la Russie visant à régler la crise syrienne, il devient clair que sans une troisième rencontre de Moscou, l'efficacité de "Genève-3" sera compromise. Quelles mesures pratiques peuvent être prises à cet égard, compte tenu du fait que ces derniers temps, on observe une forte augmentation de l'activité terroriste dans le Nord et dans le Sud de la Syrie, conditionnée notamment par le soutien financier et par la fourniture d'armes de la part des pays voisins?

Sergueï Lavrov: Je ne dirais pas si catégoriquement que l'efficacité de "Genève-3" serait menacée sans "Moscou-3". Où tenir les consultations préliminaires, cela n'a aucune importance. L'essentiel – c'est de tirer les leçons des raisons de l'échec de "Genève-2". Cet échec était prédéterminé par le fait que nos partenaires occidentaux et certains pays de la région ont misé sur le seul groupe d'opposition – la soi-disant "Coalition nationale" – et l'ont proclamé (notamment, au sein de la Ligue des États arabes) seul représentant légitime de tout le peuple syrien, en ignorant un très grand nombre d'opposants qui adoptaient des positions patriotiques, plutôt qu'agressives, et plaidaient pour le règlement politique. Il est important de corriger cette erreur, et, à mon avis, on va progressivement y arriver – deux fois à Moscou et au Caire, dans le cadre des efforts d'un large nombre d'États, les opposants ont commencé à s'unir.

La principale réussite de la rencontre "Moscou-2", qui a eu lieu en avril de l'année en cours, c'est le document, convenu entre les représentants du gouvernement syrien et de la majorité des groupes d'oppositions, sur les principes de préservation et de développement de l'État syrien dans l'intérêt de tous les peuples et communautés religieuses qui vivent en Syrie depuis des siècles, voire des millénaires. Comme l'a dit mon collègue et ami, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem, ce texte n'est pas suffisamment concret et nécessite la spécification d'un certain nombre de dispositions formulées dans les principes du document. Nous souhaitons apporter notre contribution, mais seuls les Syriens eux-mêmes peuvent le faire. La Russie plaide également pour l'implication dans le travail sur ces principes des groupes d'opposition qui ne sont pas venus à Moscou, mais qui assistaient à la rencontre en Égypte. La Russie et l'Égypte coordonnent assez activement leurs actions dans l'espoir que, finalement, tout le spectre de l'opposition sera représenté aux négociations avec le gouvernement syrien sur la base du communiqué de Genève qui implique, je souligne une fois de plus, un accord mutuel entre les Syriens eux-mêmes sur la façon de vivre dans leur État commun.

Quant aux acteurs externes, ils doivent éviter toutes actions qui ne contribuent pas à la création de telles conditions et au règlement politique. Tous les discours sur le changement de régime sont très risqués. Ils sont contraires au communiqué de Genève et, malheureusement, profitent aux extrémistes, ce que nous voulons tous éviter.

Encore une fois, aujourd'hui, nous avons des raisons de croire que les évaluations sont en train de changer, même si une certaine inertie va, probablement, subsister. La Russie, notamment à travers les négociations d'aujourd'hui, veut contribuer à ce que tous les acteurs externes prennent conscience de la principale menace qui dépasse largement les projets politiques unilatéraux – la menace terroriste.

Je tiens à souligner une fois de plus – il ne s'agit pas d'une improvisation momentanée. Depuis des années, dès le début dudit "printemps arabe", nous faisons valoir dans tous nos contacts avec tous nos partenaires qu'il est nécessaire de cesser d'ignorer la menace colossale posée par l'extrémisme violent. Nous notons le danger de flirter avec les radicaux et les extrémistes pour atteindre des objectifs conjoncturels à court terme. L'histoire fournit de nombreux exemples où une telle politique a fini par un retour de boomerang très puissant, mortel et sanglant.

Je rappelle que la semaine dernière, ce sujet a été évoqué par le Président de la Russie Vladimir Poutine dans son entretien téléphonique avec le Président américain Barack Obama. Vladimir Poutine a souligné, avant tout, l'intérêt commun de la Russie et des États-Unis, ainsi que d'autres États, à empêcher la réalisation des projets des extrémistes dudit "État islamique". Les présidents de la Russie et des États-Unis ont chargé le Secrétaire général américain John Kerry et moi-même de tenir une réunion sans délai pour échanger nos points de vue sur la façon dont on pourrait joindre plus efficacement les efforts de nos deux pays et d'autres États de la région. Tenant compte des résultats de nos négociations d'aujourd'hui, nos délégations se rendront à Vienne pour assister à la rencontre avec le Secrétaire général américain John Kerry, prévue demain. Nous allons donner des informations détaillées sur le déroulement des négociations.

Une source: mid.ru

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5217 - MERCREDI 21 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	34°	15°
Oran	32°	14°
Constantine	33°	16°
Ouargla	45°	15°

Télévision

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

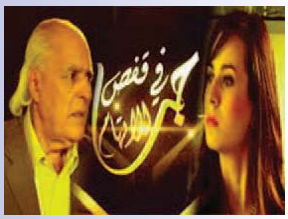
21H15 : HNA FI HNA
Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...

1h30 : EL 3AHD



10h30 : dessin animé djazaiert el asdika
11h00 : feuilleton houb fi qafasse min dhahab
12h00 : documentaire kayefa souniaat
12h20 : programme religieux El siradje el mounir
12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h05 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek

21H20 : FEUILLETON : HOUB FI QAFASSE EL ITIHAM



22h15 : emission lamat ramdhan
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
23h30 : Film cyclone force 12
01h00 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

09h00 : bonjour d'algérie (direct)
10h30 : culinart (20) rediff
11h00 : studio 27 (05) rediff
11h20 : caméra cachée (04) rediff
11h35 : boudhou 3 (20) rediff
12h00 : journal en français
12h20 : chitaa bared (20) rediff
13h00 : oudhama'e el islam (04)
13h35 : twahacht bladi (rediff)
15h00 : el tawre el khariq (21)
15h30 : culinart (21)
16h00 : forssane el qor'ane (21)
16h45 : un lieu et un mythe
17h00 : journal en amazigh
17h20 : takder tarbah
17h50 : maximes juridiques (21)
18h00 : journal en français
18h25 : el ghira (12)
19h00 : journal en arabe
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (21)
19h40 : causerie religieuse (21)
19h50 : coran sous titré en français (21)
20h35 : boudhou 3 (21)
21h00 : madame joséphine (21)
21h15 : caméra cachée (05)
21h30 : dalti (21)
22h00 : studio 27 (06)

22H15 : CHITAA BARED



23h00 : safar fi el khayal (21)
23h15 : lemmet lahbab (11)



19.55 : Arrow — TF1

Série avec Stephen Amell, Katie Cassidy...
Oliver découvre qu'un homme se faisant appeler « Le Maire » a introduit dans le quartier malfamé des Glades des armes, qu'il avait dérobées. Il décide alors de parrainer une manifestation contre la prolifération des armes à feu en ville. Par ailleurs, Arrow découvre l'identité de Black Canary, qui suit Laurel.

19.55 : Duo d'escrocs — CANAL+



Comédie avec Emma Thompson, Pierce Brosnan...
En Angleterre, Kate et Richard, divorcés mais amis, doivent profiter des bénéfices que la société de Richard, futur retraité, va leur rapporter. C'est alors qu'ils comprennent que l'entreprise a été victime d'un fonds de pension rapace, qui laisse le couple sans un sou. A l'origine, un riche homme d'affaire français sur le point de se marier. Kate et Richard décident de se venger.



19.56 : Nina — france 2

Série avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet...
En se rendant au travail, Nina et Léo tombent sur une jeune femme, Marilou, qui accouche en pleine rue. Elles l'accompagnent à l'hôpital. Son bébé est en détresse respiratoire. La mère présente également des symptômes inquiétants. Parallèlement, Nadine, chef des infirmières, s'écroule devant le personnel.

19.55 : Qui est la taupe ?



- Episode 2 : suspicions en cascade
JEU
Après l'élimination de Daniel, les candidats ne sont plus que 9 en Afrique du Sud. Ils continuent à se découvrir pour mieux traquer la taupe parmi eux. Leur premier défi consiste à se lancer dans le vide - au-dessus d'une cascade - pour récupérer quelque argent. Mais la taupe pourrait tout faire capoter pour engranger ses propres gains.



20.05 : Afrique(s), une autre histoire du XXe siècle — TV5MONDE

DOCUMENTAIRE - France (2009) - 1 saison / 4 épisodes
Après 1945, en dépit des grands principes proclamés aux Nations unies, les peuples africains subissent toujours le joug colonial. Mais des soulèvements ...